



Pour l'Émancipation Sociale!

Leur monde craque

On a toutes les raisons d'être pessimistes vis-à-vis de la conjonction de crises qui s'annoncent en 2021. Au-delà de la gestion catastrophique du Covid 19, on en oublie la mise en cause de l'écosystème planétaire. Pourtant, l'on sait que la déforestation, le saccage des habitats sauvages, sont la source d'apparition de nouveaux virus mais la course folle à l'exploitation de la planète continue. Le dérèglement climatique entraîne la fonte des glaces, le réchauffement des mers et la multiplication de cyclones, d'inondations, notamment dans les deltas. Les climatologues ne sont pas entendus ; ils annoncent, pourtant, que le seuil d'irréversibilité se situerait entre 2025 et 2050. Nous sommes loin en effet, par les politiques mises en œuvre, de pouvoir maintenir le réchauffement à + 1.5 ° par rapport à l'ère du début de l'industrialisation. Ces catastrophes climatiques pourraient entraîner des guerres dites ethniques, du fait même de la croissance démographique dans les pays du Sud, le partage des terres entre nomades et sédentaires risque d'aviver les tensions et leur instrumentalisation. On assisterait, ainsi, à des ethnocides et à des écocides. Il suffit de penser aux dizaines de milliers d'exilés, en particulier les Rohingyas. Les pouvoirs chercheront à culpabiliser les populations pour éviter qu'on mette en cause ce que certains appellent le capitalocène : ce ne sont pas les humains qui sont responsables, c'est la logique du système capitaliste productiviste.

On en arrive, en effet, à des déclarations qui laissent pantois. Un économiste libéral étatsunien déclare cyniquement que le système capitaliste aurait seulement besoin de 20 % de la population. Les 80 % restants, ceux qui ne comptent pas, pourraient être gérés au minimum, par la production de gadgets au Nord, la misère au Sud et la répression pour tous. Telle est la logique de la perpétuation de la mondialisation financière.

Si l'on réfléchit un tant soit peu aux relations géopolitiques, l'on ne peut que constater l'accentuation de la concurrence entre les USA et la Chine. Cette guerre économique et commerciale implique, pour l'impérialisme américain, la construction médiatique d'un ennemi, le nouveau « péril jaune » et la montée des replis identitaires ; le nationalisme chauvin a de belles heures devant lui. Le basculement du monde qui est en train de s'opérer en faveur de l'Asie inaugure la course sans fin à la mainmise sur les matières premières, en particulier les terres rares et le pétrole dans les zones jusqu'ici épargnées (Alaska, Arctique).

L'élection de Jo Biden aux États-Unis ne changera pas grand-chose à cette réalité. Certes, l'impérialisme US reste la première puissance militaire mondiale ; elle a de gros bras mais une assise sociale fragile.

BIDEN VA S'ATTAQUER
AU COVID



pages	sommaire
1 - 2	Édito : Leur monde craque
2	Poème d'Hassen
3	Grèce. Urgent
4 - 6	Lois liberticides
7 - 9	Liberté pour Julian Assange
9 - 12	EDF. Combattre Hercule
12 - 14	Rwanda
15- 16	Compétence et représentativité
17	Covid. Déroute macronienne
18 - 19	Il était une fois... les luttes LGBT
20	Ils, elles luttent
21	Nous avons lu, vu et entendu
22	Abonnements

La fracturation de cette société inégalitaire tend à prouver, en effet, que ce colosse aux pieds d'argile est désormais un tigre blessé qui pourrait être d'autant plus agressif.

Quant à la Chine, elle va continuer sa conquête de parts de marchés et inaugure ainsi un nouveau colonialisme soft. Nous savons par ailleurs les contradictions et les ambitions d'un certain nombre de pays, que ce soit la Russie, l'Iran ou la Corée du Nord qui, pour protéger leurs intérêts, brandissent la bombe atomique, autrement dit, l'équilibre de la terreur. Il se pourrait que l'administration américaine s'attaque à un adversaire à sa portée, à savoir l'Union Européenne, pour accélérer son démembrement ; le jeu d'influences entre les USA, la Chine et l'Allemagne s'exacerbe déjà. La Chine investit dans certains pays de l'Est de l'Europe au grand dam de l'Allemagne. Celle-ci, pour tenter de contenir la pénétration de la Chine, vient de signer un accord unilatéral avec elle – sans l'UE. Les USA, pour leur part, veulent assujettir l'Allemagne afin de rééquilibrer leur balance commerciale et de restreindre, par conséquent, la vente, notamment, d'automobiles allemandes sur le territoire états-unien.

Leur monde chaotique est insoutenable. Paul Jorion, économiste, anthropologue, l'un des premiers à avoir annoncé la crise financière de 2007-2008, nous en suggère l'ampleur : 8 personnes dans le monde, possèdent autant que la moitié de la population la plus pauvre. Un PDG étatsunien perçoit aujourd'hui, en moyenne, 450 fois le salaire moyen US, alors que le salaire d'Henri Ford, dans les années 1950, « n'était que » 10 fois supérieur. Toujours dans ce pays en déclin, 46 % de l'activité est concentrée dans la finance spéculative où la richesse et les pouvoirs atteignent des sommets. Plus globalement, une étude de 2011 révélait que 140 entreprises transnationales, dont 50 sont des banques, accaparaient 50 % des richesses du monde.

Il est plus que temps que les peuples réalisent que la liberté invoquée est celle d'exploiter, d'opprimer, de réprimer, de manipuler. Quant à l'égalité, elle n'est que formelle, c'est le cache-sexe des inégalités grandissantes. Pour les castes dirigeantes, la fraternité c'est l'entre soi pour défendre leurs intérêts. Le dilemme posé en son temps par Rosa Luxembourg doit être présent dans tous les esprits : socialisme ou barbarie ? Leur monde craque, il s'agit de faire advenir sa transformation où l'entraide et la coopération prévaudront, avec la fin de l'exploitation capitaliste de la planète.

GD, le 18.01.2021

Le verre est vide ou est-il plein?

On nous a collé à la peau la pauvreté
seul sur toi tu peux compter pour y échapper
prends conscience de ta liberté
le monde a toujours changé
il a besoin de toi pour avancer
que tu le désires ou non, c'est obligé
seul sur nous-mêmes on peut compter
il n'est plus temps de se mettre au vert
quand notre monde penche de travers
suite à des catastrophes passagères
que l'on oublie sur l'étagère
et aujourd'hui comme hier
les politiques sont éphémères
tout change de caractère
même la nature des affaires
la nature de notre terre
de nos fleuves et de nos rivières
ils ont toujours joué avec les aspirations populaires
nous mettant en joue par des idéologues milliardaires
profitant de l'exploitation de la chair
ou par certains hommes d'affaires
travaillant au service du désordre monétaire
l'argent appelle la guerre
et vient faire sauter nos nerfs
ils sont malades de la luxure de l'éphémère
pour cela ils seraient prêts à tuer père et mère
jusqu'à enterrer tout notre univers
dans la violence meurtrière
cela commence par l'austérité
pour finir dans les tranchées
ils nous offrent la vision de la brutalité
pour finir dans l'adversité de l'obscurité
le temps n'est plus aux vers
ni d'attendre de voir ce qu'ils vont faire
c'est l'heure d'une révolution planétaire
contre ces États tortionnaires
nous ne sommes pas leurs compères
ne restons pas complices de ces industries de galère
ce monde n'est pas fait pour se taire
il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire
reprendre la politique révolutionnaire
je ne travaille pas pour l'argent
mais je lutte avec force pour le Bien des gens
ni je me contrains, ni je me perds
il faut du savoir pour plaire

Hassen

Grèce. Urgent

Yannis Youlountas nous alerte, à nouveau, sur la situation politique et sociale de la Grèce, qui ne peut nous laisser indifférents et nous interpelle sur les crises qui s'annoncent en France et ailleurs. Extraits.

L'extrême-droite est loin d'avoir disparu en Grèce. Après l'emprisonnement des principaux dirigeants d'*Aube Dorée*, le 1^{er} ministre Mitsotakis renforce sa présence dans son gouvernement ce qui conduit à un État encore plus brutal, autoritaire et raciste, notamment par

- la répression féroce contre les anarchistes et autres révolutionnaires, premières cibles

- l'évacuation violente du quartier libertaire d'Exarcheia et d'autres squats

- la suppression de l'asile universitaire et autres mesures symboliques prises à l'issue de la chute de la dictature des Colonels en 1974

- le harcèlement des initiatives solidaires autogérées

- la situation catastrophique dans les prisons

- l'interdiction aux ONG présentes dans les camps de réfugiés, à Lesbos notamment, de révéler ce qu'elles voient, la détresse des exilés, et le soutien renforcé par le 1^{er} ministre aux gardiens des camps et aux garde-côtes en mer Egée.

- les agressions racistes contre les réfugiés

Ce n'est pas parce que les principaux dirigeants d'un parti fasciste ont fini par être mis en prison que le fascisme a pour autant disparu en Grèce.

La Grèce passe au bleu marine.

- Makis Voridis - l'une des figures historiques du fascisme - devient ministre de l'intérieur. Militant pour le rétablissement de la dictature, surnommé « La hache » avec laquelle il agressait les étudiants gauchistes, il adhère en 2005 au LAOS, parti nationaliste grec, puis, en 2012, rejoint par opportunisme, l'aile droite de Nouvelle Démocratie. Il est le premier flic de Grèce.

- Sofia Voultepsi, députée notoirement anti-migrants, promue ministre

adjointe à l'intégration des réfugiés. Pour elle, les migrants sont des « *envahisseurs non armés* »

- Adonis Georgiadis - autre figure d'extrême-droite - ministre de la croissance et de l'investissement a co-écrit, en 2006, un pamphlet antisémite, faisant l'apologie d'Hitler. Il affirme que la gauche a « *remis la Grèce entre les mains des musulmans et autres déchets comme ça* ».

Le capitalisme ne nous protège pas du fascisme, il en est la forme ultime. Combattre la dérive autoritaire en Grèce sans remettre en question la société qui légitime les rapports de domination et tout le système qu'il engendre, c'est jeter des pierres dans l'eau. Le fascisme prend toujours de l'avance en temps de crise. Il est le joker du capitalisme.

La Grèce commence à vivre une nouvelle crise sociale et humanitaire peut-être encore plus grave que la précédente. La dette va atteindre 200 % du PIB. L'État double son budget militaire, achète des armes : 18 Rafales à Dassault, mais aussi frégates, hélicoptères, drones... A cause d'Erdogan ? En apparence oui, mais en réalité, ces armes vont également servir en politique intérieure, d'autant que les risques de troubles dans cette période de plus en plus sombre où la base sociale s'enfonce dans la misère, font craindre leur radicalisation, **même si on semble aujourd'hui très loin d'un nouveau soulèvement en Grèce.**

L'État prétend que l'économie est en bonne santé et qu'il est en train de rembourser sa dette au FMI (3.6 milliards) mais il n'a pas l'argent et il emprunte sur les marchés financiers. Par ailleurs, il fait des cadeaux aux patrons et actionnaires, en baissant les impôts qu'il compensera par une probable hausse de la TVA. Le très libéral ministre du travail, Hadjidakis veut en finir avec les ruines du droit du travail. Les étudiants les plus pauvres voient disparaître 20 000

places dans les universités en 2021 au bénéfice des écoles privées. Le budget à la santé va baisser de 17 % en 2021... La crise sanitaire est l'arbre qui cache la forêt de la crise sociale. En Grèce, 1/3 de la population vit sous le seuil de pauvreté (3.5 millions d'habitants) et la moitié des sans-abris d'Athènes survivent avec moins de 20€/mois.

Face à cette situation, « nous avons décidé de vous alerter, pour que celles et ceux qui peuvent contribuer, soutiennent le mouvement social qui a choisi l'autogestion et l'indépendance la plus totale dans ses actions de solidarité. Sans convoi humanitaire possible, sans film actuellement (à venir en septembre « Nous n'avons pas peur des ruines »), sans concerts de soutien il ne nous reste plus que cet appel crucial pour parvenir à réaliser les actions les plus nécessaires et urgentes en Grèce ». Maud et Yannis.

Rappel des trois façons de participer (de préférence par virement ou Paypal, car ça va plus vite que par chèque) :

1 – pour effectuer un virement à ANEPOS

IBAN : FR462004 1010 1610 8545 7L03 730

BIC : PSSTFRPPTOU

Objet : « Action Solidarité Grèce »

2- Pour participer via PAYPAL, suivre le lien :

https://www.paypal.com/cgi-bin/webscr?cmd=_s-xclick&hosted_button_id=LMQPCV4FHXYGY&source=url

3 – pour envoyer un chèque à l'ordre de ANEPOS

Objet : « Action Solidarité Grèce » à ANEPOS – Action Solidarité Grèce - 6 allée Hernando 13500 Martigues

contact : solidarite@anepos.net tél 06.24.06.67.98

Lois liberticides

Le jour d'après, c'est maintenant!

La considérable importance de contrer le projet liberticide de LReM nous pousse à poursuivre notre réflexion sur cette forme de despotisme projeté, de « dictature démocratique », exercé avec le projet de loi *Sécurité globale* ou encore contre le « séparatisme ». Ce funeste gouvernement prétend vouloir protéger les *Français-es* contre eux/elles même, tant sur le plan policier que sanitaire. Curieux paradoxe que celui de « protéger » les populations face à la pandémie et d'encourager policiers et gendarmes à une violence extrême sur les mêmes populations, lors de manifestations à caractère social ou environnemental.

Les mobilisations citoyennes qui ont débuté à l'orée des fêtes de fin d'année auront faiblement repris ce mois de janvier. Les restrictions imposées pour cause d'épidémie semblent avoir sclérosé une majorité de *français-es*. Ces *Marches de liberté* ne suffiront pas à faire reculer Macron et sa suite, nous avons pu le constater amèrement lors des régressions sur le droit du travail notamment ou lors du mouvement des Gilets Jaunes. Il va falloir broder de nouvelles actions de résistance pour mettre ce pouvoir au pied du mur de son intolérance, restrictions sanitaires ou pas ! Cet article fait suite à celui du n°68.

Le livre blanc de la sécurité intérieure

Sur le site du ministère de l'intérieur, on peut lire : « ... Prendre en compte les enjeux de la sécurité intérieure du 21e siècle, (...) plaçant l'humain au cœur de l'action ». En termes claires, cela signifie :

- Renouveler le pacte pour la sécurité (un pacte entre qui et qui dans cette « démocratie verticale »?)
- Recréer la confiance entre la population et les forces de sécurité

(donc, cette confiance est bien inexistante)

- Réaffirmer le sens de la mission des *forces de sécurité intérieure* (FSI) (1)
- Favoriser l'engagement citoyen aux cotés de ces *forces* (organiser la délation...)

En janvier 2020, s'est tenue une conférence de citoyen-nes sur le thème des relations entre la population et les FSI. 108 travailleur-ses *lambda*, sélectionnés par l'IFOP (institut de sondage), ont été associés à l'élaboration dudit livre blanc. Ce simulacre de « démocratie participative » aura permis de révéler les inquiétudes et les demandes citoyennes. Mais alors que l'augmentation du budget pour la place Beauvau a ses limites, les participant-es ont appelé à la mise en place d'une police de proximité. S'ils sont entendus, la proximité signifierait la gestion par les polices municipales et les vigiles de sociétés privées de gardiennage. Mais l'essentiel pour le gouvernement est de pouvoir se vanter de nouvelles applications sécuritaires, établies avec le consentement d'un panel représentatif de Français-es, alors qu'il/elles n'auront participé au projet qu'à la marge, tout en cautionnant le gouvernement. Ces nouvelles applications visent à renforcer, en particulier la technopolice (drones, biométrie, informatique, etc.). Sur 332 pages, le compte rendu dudit livre blanc comporte plus de 150 fois les termes technologies et technologiques. *Exemple de « progrès technopolice : l'IMSI-catcher ; c'est un appareil qui se dissimule dans un sac à dos, qui peut capter sur un rayon de 10 à 20 mètres toutes les données des téléphones mobiles : fichiers enregistrés, les contacts, les communications en cours, les SMS...*



Renforcer le contrôle des individus et des associations

J. Chirac, N. Sarkozy et F. Hollande avaient tous trois utilisé le concept de « communautarisme » pour le dissocier de « l'intégration », de l'identité nationale, des « valeurs » de la République, de la laïcité. S'agit-il aujourd'hui de s'en prendre à la communauté des chasseurs, des joueurs de pétanque Bien sûr que non ! C'est l'islam – mais pas seulement - qui est visé.

Macron, depuis qu'il est à l'Elysée, tente par tous les moyens de parvenir à ses fins, son credo est : diviser et réprimer les populations. Manipulant la sémantique et pratiquant la novlangue, il abandonne le terme *communautarisme* et parle de « séparatisme », avant de l'abandonner également au profit des « principes républicains », évitant ainsi les polémiques politico-philosophiques sur la laïcité et le séparatisme, sujets ultrasensibles sur lesquels il convient de légiférer sans faire trop de vague.

« La peur va changer de camp », a promis le chef de l'État le 2 octobre (2). Que le terme « séparatisme » ait disparu n'a pas changé le projet de loi, l'opportunité de la lutte « contre le djihad qui menace l'Occident », ouvre aussi la voie à la lé-

galisation de politiques réactionnaires des dirigeants de l'État. Cet État qui n'est pourtant pas en carence de lois et de décrets en matière de lutte contre le terrorisme.

Bien que l'énoncé ne vise pas frontalement les religions ou la laïcité, le projet (51 articles) s'en prend bien à l'islam, avec une série de mesures qui impacteront toutes les religions sur le territoire, en exerçant des contrôles intrusifs en matière de neutralité accrue des services publics et de ses délégataires (donc le privé) :

- Contrôle accru du préfet sur les maires, pourtant soucieux des relations avec les religions, ou toutes autres associations
- Contrat d'engagement républicain pour les associations subventionnées
- Elargissement du pouvoir de dissolution d'associations suspectées de radicalisme
- Renforcement de la transparence dans l'exercice du culte et suspicion des représentants des religions, alors que quasiment tous sont irréprochables quant aux règles communes.

En s'immisçant dans la pratique religieuse, cette loi déformera la laïcité de 1905 ainsi que celle de 1907, relative au culte, ce qui laisse envisager d'autres réformes ultérieures.

Par ailleurs, rappelons que la loi de 1881 sur la liberté de la presse est aussi ébranlée, tout comme celle de 1882 sur l'école obligatoire.

Additionnée à la sécurité globale notamment, l'ensemble des droits et libertés publiques garanties par la Constitution et les conventions de l'UE sont bafoués !

Suite à l'assassinat de Samuel Paty, un certain nombre d'associations sont dans le collimateur de Darmanin. L'art. 6 prévoit que « toute demande de subvention fasse désormais l'objet d'un engagement de l'association à respecter les principes et les valeurs de la République ». Lors de demande de subvention, l'association aura l'obligation

de signer un engagement en ce sens. En cas de non-respect de ces prétendues valeurs, elle sera contrainte de rembourser la subvention. De plus, les préfets pourront s'opposer à leurs versements. Par ailleurs, concernant leurs financements, la loi prévoit plus de moyens pour passer au crible les associations bénéficiaires de dons entraînant des réductions d'impôts. « Pour la première fois, on va savoir qui finance qui sur notre sol », s'est exclamé pour *le Figaro* le premier flic du pays. Comme si aucun listing n'existait déjà ! Démagogie !

Le gouvernement va aussi **créer un identifiant national pour chaque élève** permettant de s'assurer qu'aucun enfant n'est privé « de son droit d'instruction ». *N'est-ce pas déjà le cas ?!* « Le fichier permettra de savoir qui est inscrit à l'école, y compris celle à domicile [...] Cela nous permettra de faire des contrôles afin que tout enfant bénéficie de ce suivi », précise Darmanin. **L'école à domicile** concerne actuellement 50 000 enfants, elle sera dorénavant strictement encadrée. Macron avait déjà annoncé que l'instruction **à l'école** serait obligatoire à partir de septembre 2021. Restreindre et contrôler l'école à domicile est le but recherché.

Atteintes à la liberté d'opinion

En décembre dernier, alors que les mobilisations battaient leur plein sur tout le territoire contre le projet de loi *Sécurité globale*, le gouvernement, usant de son attitude prosélyte habituelle, annonçait discrètement **trois décrets portant sur l'information sécuritaire**. Ils élargissent le fichage en autorisant policiers et gendarmes à faire mention des « **opinions politiques** », des « **convictions philosophiques et religieuses** » et de « **l'appartenance syndicale** », puis autorisent de rediriger ces notes vers le procureur. Alors que les précédents textes se limitaient à recenser les « **activités** », et ce, uniquement à l'adresse des services de renseignement. Cerise

LES NOUVELLES OBLIGATIONS DE LA POLICE



sur ce gâteau empoisonné, ces mentions pourront être considérées comme des **menaces contre la « sûreté de l'État »** et non plus seulement comme des menaces « à l'ordre public ».

Identifiants, photos et commentaires postés sur les réseaux sociaux pourront aussi être listés, de même que les **troubles psychologiques et psychiatriques** « *révélant une dangerosité particulière* ». Outre les personnes physiques, les « **personnes morales** », telles que les associations, sont également visées. Mais comment obtenir de telles informations si ce n'est par la délation de voisins, de collègues de travail... Macron et consorts tentent de renouer avec les bonnes vieilles pratiques de Marcellin.

Face aux craintes que soulève cette « politique », CGT, FO, FSU, Syndicat de la magistrature et Syndicat des avocats de France, ont considéré que ces décrets portaient une atteinte disproportionnée à la liberté d'opinion, de conscience, de religion et de la liberté syndicale. Ils ont donc déposé un recours en référé auprès de la haute juridiction française, le Conseil d'État, qui l'a rejeté, ce 5 janvier, donnant un avis favorable au gouvernement pour les trois décrets dans leur totalité !

Etre fiché pour des faits non violents relevait déjà d'une pratique policière, mais être fiché uniquement pour des intentions que l'on prêterait, de manière subjective, à un individu, est non seulement liberticide, mais ajoute une provocation supplémentaire !

Le Conseil d'État, dans sa mission de conseil du gouvernement, a donné son aval à ces restrictions de libertés. Et que dit la **CNIL** (com-

mission nationale de l'informatique et des libertés) ? Elle se laisse imposer une loi liberticide. Cette institution aboie peu et ne mord jamais.

Au-delà de ces trois décrets, ce sont toutes les institutions de la République qui se couchent devant l'Élysée qui impose sa politique. Le chef de l'État est un tigre face à celles-ci et face aux travailleuses, mais rien qu'un minet devant les possédants !

Les guerres de Macron

Le chef de l'État est en guerre ! Il est en guerre contre *la sociale*, en guerre contre le coronavirus, en guerre contre le terrorisme... Enfin, face à un « continuum » de menaces, il est en guerre anticipatrice. Un vrai guerrier, le bougre, contre toutes et tous, excepté les 10 % les plus riches de l'hexagone, qui continuent d'être choyés. La gestion de l'épidémie - comme celle de toutes les crises - est régentée par un *conseil de défense* restreint autour de Macron (renvoyant le Conseil des ministres comme chambre d'enregistrement), qui, en bon va-t-en guerre traîne dans son sillage jupitérien tout le pays, vu qu'il en est le chef. Ses armes : l'omniprésidence, la loi, la technoscience, la bureaucratie, la délation, la novlangue, sans omettre les pandores, l'armée, les vigiles privés...

Depuis mai 2015, l'armée a étendu ses missions à des opérations de maintien de l'ordre sur le territoire français. L'opération Sentinelle, qui mobilise 10 000 soldats de l'armée de terre, semble aujourd'hui immuable. Le ministre Jean-Yves Le Drian déclarait en 2015 que « l'opération Sentinelle est amenée à durer ». Elle permet d'anticiper le rôle de l'armée dans le maintien de l'ordre sur le territoire. Le Drian précisait aussi en février 2016 : « Il faut réfléchir aux équipements futurs, y compris pour les opérations intérieures, qui ne sont pas des opérations de seconde zone ». **Si la France n'est pas la seule à devoir se protéger du terrorisme, elle**

ouvre la voie à la militarisation du management de ses crises.

L'État autoritaire

Globalement, dans le monde, l'autoritarisme et la répression sont « à la mode ». Les États liberticides, peu ou prou, se multiplient à travers la planète. Macron, davantage copieur que créateur, file droit dans cette logique réactionnaire. En Grèce, le premier ministre de droite, Kyriakos Mitsotakis, adopte une politique fasciste ! Il a d'ailleurs été élu avec l'appui substantiel de l'électorat d'Aube Dorée (néonazi). Cette réalité grecque, on la doit à la Troïka (3) qui a saigné à blanc une économie déjà mal en point. Le capitalisme vit sa crise, qui va l'affaiblir, et la compétition entre tous et toutes a pris des allures ubuesques. Quant à l'UE, elle est responsable et coupable de la situation grecque.

Dans ce sombre tableau, le gouvernement légifère... mais pas sur le séparatisme des plus riches, à l'abri dans leurs ghettos ; il n'entend les indexer ni sur leurs revenus et patrimoine, ni sur leurs évasions fiscales. Les bourgeois sont rois en République.

Même les tyrans y sont « rois » et se récompensent mutuellement. Lors de la visite du Président égyptien, Al Sissi, qui a mené une répression sauvage à l'encontre de son peuple, Macron lui a remis discrètement la légion d'honneur. Il fallait le remercier de l'achat des *Rafales*. Rappelons que les plus grosses commandes d'armement français viennent des États du Golfe Persique, là où les femmes sont lapidées, comme en Arabie Saoudite. Là où la charia est le régime politique par excellence, là où le salafisme « éduque » et finance les musulmans dans les mosquées d'Europe et d'ailleurs. Là, point de question sur le séparatisme !

En revanche, on abandonne au chômage et à la précarité sociale les quartiers dits populaires, on densifie le quadrillage des populations, on réprime violemment toute contestation ainsi que les personnes « issues



de l'immigration ». Les mesures de restriction des libertés pleuvent au rythme des « humeurs » ministérielles. La « société de vigilance » revendiquée par le chef de l'État, appelle à la surveillance et à la délation.

Mais, le pouvoir reste sourd aux SOS des associations sociales. Or, la surdité rend paranoïaque et ce *pouvoir* reste sourd à l'inquiétude générale.

Jano Celle, le 24 janvier 21

Sources : gouvernementale, *A l'encontre*, et autres médias

(1) Il est bien précisé *force de sécurité* et non *force de l'ordre*, ou *force de police*, ce qui inclut l'armée.

(2) Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur répète cette formule qui a plu aux médias, ajoutant que « *L'insécurité doit changer de camp et entre nous et les terroristes, la guerre est engagée* ». Le 7 août 1986, l'Assemblée vote les « lois Pasqua », très répressives. Mais en septembre, la vague terroriste reprend.

(3) la troïka désigne l'alliance de la Banque centrale européenne, de la Commission européenne et du Fonds monétaire international (FMI) pour superviser lesdits « *plans de sauvetage* » et leurs implications dans les États membres de l'UE



Liberté pour Julian Assange

Chronique intempestive

Son nom s'écrie « Liberté ! », c'est un cri pour lui et pour notre liberté de savoir. Il a œuvré, au temps des illusions de l'internet libre, avant que cet instrument ne soit phagocyté par les GAFA. Empri-sonné illégalement depuis des lustres, son cas est traité par les médias dominants, dans un silence assourdissant. Comme aux temps reculés de la féodalité, les États-Unis veulent le jeter dans un cul de basse fosse, aux oubliettes, pour ne plus entendre les révélations dont il nous a nourris pour résister aux guerres illégales. Comme lors de l'avènement de la Commune de Paris, il est à l'image de Blanqui, « l'enfermé », traité pire qu'un criminel. Encore faut-il rappeler que les nazis ont eu droit à un procès à Nuremberg, procès public avec droit à la défense, comme Eichmann. Si Julian Assange est enfermé à vie, c'est une nouvelle affaire Dreyfus, propre à notre époque liberticide qui s'annonce.

Mais, qui est donc Julian Assange?

C'est d'abord un génie informatique, un pacifiste qui entend dénoncer les mensonges d'État, comme les armes de destruction massive qu'aurait possédées Saddam Hussein, ou l'opération Fer à Cheval permettant la guerre menée par l'OTAN en Yougoslavie. Mais ses révélations vont bien au-delà, elles concernent la corruption, dans laquelle nagent les gouvernements, les marchands d'armes, ainsi que les pratiques d'assassinats ciblés, y compris de journalistes.

Cet Australien crée le système Wikileaks, fonde une société en Islande, sur le conseil d'Eva Joly. Wikileaks est un système informatique crypté garantissant l'anonymat aux lanceurs d'alerte. Les documents produits sont vérifiés par un réseau d'une centaine de journalistes qui en

examinent le contenu et expurgent tout ce qui concerne la vie intime. Julian Assange crée, par ailleurs, un partenariat avec la presse, les documents fournis sont gratuits. Dix ans plus tard, lorsqu'il sera emprisonné, les milliardaires possédant ces journaux imposent la censure à leurs rédacteurs. Julian Assange n'est plus une « bonne affaire » qui fait vendre.

Les motivations de Julian Assange sont claires : contre la désinformation, la manipulation, la surveillance globale, il met en lumière le fonctionnement réel des gouvernements : face au « secret-défense », pour lui, « *la vérité est sacrée* ». Elle est susceptible, pour lui, d'empêcher les guerres.

Les révélations de Julian Assange et les ripostes du gouvernement US

Parmi les nombreux documents fournis, les guerres illégales en Afghanistan et en Irak, sans autorisation de l'ONU, sont révélées, tout comme la collusion de Tony Blair avec le grand-frère américain. Bilan : 1,5 million de victimes afghanes et autant en Irak. A quoi il faut ajouter les assassinats ciblés de civils et de journalistes, qu'Obama et les agents israéliens ont perpétrés. Ces crimes de guerre, voire ces crimes contre l'Humanité, pointent du doigt les humiliations, les tortures, les prisons secrètes, en dehors de Guantanamo. Ce qui va provoquer l'ire du gouvernement américain, ce sont les documents prouvant les manigances menées par Hilary Clinton pour évincer Bernie Sanders, avec l'appui de l'appareil démocrate, lors de la présidentielle l'opposant à Trump. Les accusations portées contre Julian Assange, affirmant qu'il agissait comme un agent russe, ne pourront étouffer les déclarations publiées d'Hilary Clinton, voulant porter la guerre contre l'Iran, tout en reconnaissant que l'Arabie Saoudite et le Qatar financent les terroristes en Syrie.

Face à ces millions de documents publiés, on oppose souvent le cas de Bradley/Chelsea Manning qui n'aurait pas été protégé par le système Wikileaks. C'est faux. En fait, ce soldat US, avant de confier ses documents à Wikileaks, les a transmis au New York Times et au Washington Post, qui ont refusé de les publier, puis s'est confié à un hacker qui n'était autre qu'un agent de la CIA. Résultat : il a été condamné et emprisonné.

La riposte américaine s'est faite en deux temps : d'abord, par la nomination de 12 agents US, spécialistes en informatique, chargés de détruire le système Wikileaks. Ce fut un échec technique : inviolable ou trop long à décoder. Le second scénario s'est révélé à la fois plus cynique et plus rocambolesque. Il s'agissait, non plus de s'en prendre au système mais à son créateur, afin de casser sa notoriété et, par voie de conséquence, de décourager et intimider les lanceurs d'alerte, permettant ainsi de tarir les sources. Il s'agissait d'obtenir son extradition afin de pouvoir l'incarcérer ad vitam aeternam aux USA. L'opportunité saisie consistait en une fausse affaire de viol : un procureur suédois s'est servi des confidences de deux femmes qui s'inquiétaient de la possibilité d'avoir contracté le Sida, suite à des rapports consentis avec Julian Assange, Précisons que la législation suédoise considère que les rapports consentis non protégés sont un « viol mineur ». En fait, les deux femmes n'ont jamais porté plainte et ont refusé de signer un PV préparé. Malgré cela, un mandat d'arrêt fut délivré par le procureur. Julian Assange, sentant le piège d'une extradition, alors même qu'il était en Grande-Bretagne, refusa de se déplacer en Suède. Le procureur avait tout loisir de se déplacer à Londres pour entendre le témoignage de Julian Assange. La collusion avec la justice anglaise fut ensuite manifeste : il fut placé en liberté surveillée, assigné à résidence, toute liberté de mouvement lui fut interdite. Dans le même

temps, une campagne de presse occidentale fut orchestrée, ce journaliste renommé, ce « génie » informatique fut réduit à l'état de « sale type », de « pédophile », le Guardian le traitera même « d'étron ».

De l'asile politique accordé puis bafoué

L'étau se resserrait. Julian Assange se réfugia donc à l'ambassade d'Equateur, l'asile politique lui fut accordé par le président Correa. Invoquant sa maladie et donc, la possibilité de recourir à un couloir humanitaire, comme en avait bénéficié Pinochet, en son temps (!), il essuya un refus catégorique. En avril 2017, eut lieu en Equateur un changement de gouvernement pro-américain. Le nouveau personnel au sein de l'ambassade eut pour consigne de lui pourrir la vie ; Un système de caméras-vidéos enregistrant ses faits et gestes 24H/24, y compris lors des visites de ses avocats, fut installé par une société fantôme, derrière laquelle se cachait la CIA ; des journalistes révélèrent que son siège à Quito était vide.

Quelque temps plus tard, il fut extirpé manu militari de l'ambassade pour être enfermé dans une prison de Haute Sécurité britannique, appelée le « petit Guantanamo », réservée aux assassins en série. Ses affaires furent confisquées et pendant 8 mois, il n'eut aucun contact avec ses avocats.

L'accusation était tenue : en se réfugiant à l'ambassade équatorienne, il s'était soustrait à la justice britannique.

Arsenal juridique US et soutiens à Julian Assange

C'est Obama qui mobilisa de nombreux juristes pour dissocier la liberté de la presse, dont avait usé nombre de journaux, dont le New York Times, d'avec la mise en cause de Julian Assange. Il n'était qu'un pirate, un hacker, un espion, un violeur. La campagne de presse contre ce « personnage » fut orchestrée par les médias, aux mains de la finance. Ces éléments de langage diffusés pendant

10 ans jetaient la suspicion, oblitérant le **droit de savoir** invoqué par Julian Assange. Les juristes patentés expurgèrent une vieille loi jamais utilisée, l'Espionnage Act de 1917 qui visait les objecteurs de conscience refusant l'incorporation dans les armées. Cette loi liberticide restreint les droits de la défense et pour éviter toute démoralisation de l'armée, elle interdit aux prévenus de présenter leurs motivations.

Mais l'arme ultime reste la loi d'extraterritorialité de la justice américaine, acceptée par de nombreux gouvernements, notamment occidentaux. Selon cette loi « totalitaire », Julian Assange risque 175 ans de prison en Quartier de Haute Sécurité, assortis de mesures spéciales : pas d'accès aux médias et un seul coup de fil par mois de 15 minutes adressé à une liste restreinte de personnes, dont la famille. Il serait jugé par une cour spéciale composée uniquement de militaires et d'agents de la CIA, sans possibilité d'appel.

À ce stade, on peut noter les incroyables pressions exercées sur les gouvernements européens, leur subordination fut éloquente face à une équipe de 120 agents parcourant les pays européens. Mike Pompeo, le faucon belliciste de Trump, se déplaça d'ailleurs personnellement en Suisse, menaçant : « *Ne vous avisez pas de donner l'asile politique à Julian Assange* ». Auparavant, les mêmes pressions avaient été exercées sur la Suède, pour renouveler les enquêtes préliminaires sur les supposés viols, alors que le dossier était vide, avant, qu'enfin, l'affaire ne soit classée sans suite.

Julian Assange n'est pas seul. Il a le soutien des fédérations de syndicats de journalistes, y compris anglais, d'Amnesty International, de Human Rights Watch, de Reporters sans frontières. De nombreuses pétitions appelant à sa libération ont été signées par des milliers d'avocats, de juristes, de journalistes, d'artistes, tels que Ken Loach, Oliver Stone, John Pilger... Ils dénoncent tous la torture psychologique infligée à Julian Assange et qualifient cette opération de crime contre l'Humanité.

Mais ils furent tous marginalisés, voire censurés : ces voix, on ne voulait pas les entendre.

Le procès

Pour la justice britannique, il s'agissait d'extrader « l'incriminé » et d'éviter le plus possible les manifestations de soutien. Ainsi, le procès fut déporté hors de Londres, dans un no man's land difficile d'accès, truffé de check points. 50 ONG, dont Reporters sans Frontières et Amnesty International, furent interdites d'accès ; toutefois, une salle annexe fut installée, munie d'une vidéo qui s'avéra défectueuse (interruptions du son, puis de l'image...). C'est le 7 septembre 2020 que se tint ce **procès politique bâillon, kafkaïen**. Julian Assange fut présenté dans une cage de verre avec l'impossibilité de se concerter avec ses avocats.

Les accusations américaines transmises au procureur et aux avocats s'avèrent changeantes jusqu'au dernier moment, pour déstabiliser la défense. Furent invoqués successivement le grand banditisme international puis l'espionnage, la trahison du secret-défense (alors même qu'aucun document n'avait été livré à une puissance étrangère mais au public...), mise en danger de vies humaines...

Au cours de l'audience, 4 heures furent réservées à l'accusation, une seule heure pour la défense. Les avocats, scandalisés, eurent néanmoins une bonne surprise : le témoignage de Daniel Ellsberg, 80 ans, (ex-fonctionnaire US - 1^{er} lanceur d'alerte, transmit au *New York Times* puis au *Washington Post*, en 1971, pour publication, les *Pentagon Papers relatifs au processus de décision au cours de la guerre du Vietnam*) déclara : « *Ce que j'ai fait, c'est ce que Julian Assange a fait, moi avec du papier, lui avec la technologie* ».

Malgré les précautions prises par le gouvernement britannique, l'affaire s'ébruita dans les médias. Magnanime !! Le tribunal refusa l'extradition pour des motifs humanitaires et remit l'intéressé dans sa prison de Haute Sécurité, où 70 % des détenus ont le Covid. Dernière nouvelle : la justice étatsunienne a décidé de faire

appel. Quant à la demande des avocats de sa mise en liberté, elle fut à nouveau refusée au motif que Julian Assange ne peut être libéré puisqu'il n'est pas condamné !

Éléments de conclusion

Le seul « crime » de Julian Assange est d'avoir osé transgresser un tabou : révéler ce que les puissants trament dans l'ombre contre les peuples, les manigances des spéculateurs bénéficiant des paradis fiscaux, ce qui lui vaut plus de 10 ans sans voir le soleil. Il est à l'image du courageux Edward Snowden, réfugié en Russie, après avoir dénoncé la surveillance globale pratiquée par la NSA. On se souvient que, même le téléphone portable de Merkel était espionné, ce qui fit dire à Eva Joly « *l'œil et l'oreille de la CIA sont partout* ».

Une autre leçon peut être tirée de cette affaire : la complicité incroyable entre gouvernements, procureurs, presse. Tout doit être justifié jusqu'à l'injustifiable par des journalistes embarqués (guerre en Irak) ou par des journalistes prompts qui, pour se dédouaner, invoqueront leur neutralité, cette déontologie de bazar qui les rend complices.

A l'heure du déclin relatif de l'impérialisme US, les nouvelles technologies et l'extraterritorialité de la justice américaine, s'appuyant sur la suprématie du dollar, tentent d'asphyxier les gouvernements récalcitrants à l'aide de sanctions pharaoniques et d'embargos unilatéraux (Cuba, Venezuela, Iran...).

Comme le déclare Viktor Dedaj (avocat) : « *la justice états-unienne est un instrument de pouvoir pas de justice, tout est affaire de négoce* » et de chantages.

La restriction des libertés et du droit de savoir a bien des adeptes en France avec la loi « Sécurité globale ». Quant à la presse dominante, bien docile, elle se contente d'être un commentateur du prêt-à-penser.

Gérard Deneux, le 22 janvier 2021

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter les sources sur youtube : *Le grand soir* interview de Viktor Dedaj et *le canard réfractaire*

EDF. Combattre Hercule

EDF-GDF (Electricité de France et Gaz de France), c'est le nom de baptême de l'entreprise publique, créée en 1946, dans le cadre de la loi de nationalisation de l'électricité et du gaz, sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance. **L'énergie** est considérée comme **un bien public** et sa gestion ne peut demeurer dans les mains de sociétés privées. Sont alors nationalisés les biens de quelque 1 300 entreprises : de production (154 sociétés), de transport (86 entreprises) et de distribution d'énergie électrique (1 150 compagnies). La loi institue un monopole de concession sur la production et sur la distribution.

A la sortie de la 2^{ème} guerre mondiale, l'enjeu du redressement et de la modernisation industrielle du pays passe par la construction de grands ouvrages hydroélectriques et de production thermique d'électricité à partir du charbon. Dans les années 1970, au regard du choix massif du nucléaire civil, EDF se voit confier la construction des centrales nucléaires pour atteindre le parc de 56 réacteurs aujourd'hui.

Depuis la fin des années 1980, le balancier est reparti à l'inverse et l'on assiste, progressivement, à la privatisation des principales entreprises publiques et, par conséquent, au démantèlement du service public : EDF a une histoire rocambolesque et le coup de grâce risque de lui être donné dans les mois qui viennent si le projet européen Hercule aboutit.

Avant de détailler ce projet, nous ferons un rapide tour historique sur la transformation progressive du statut d'EDF.

EDF est dépecée

Depuis la fin des années 1980, l'UE s'attache à casser les monopoles dans le secteur des énergies de réseau, gaz et électricité. Pour y parvenir, les activités sont scindées au sein de la même entreprise publique, pour séparer ce qui est rentable de ce qui ne l'est pas. Hier, EDF assurait production, transport, distribution et fourniture de l'électricité. Aujourd'hui, l'ouverture à la concurrence **saucissonne**, filialise, comme cela s'est produit à France Telecom, la Poste, etc. Les directives européennes organisent des marchés intérieurs unifiés et la loi française s'adapte par petits sauts.

En **1999**, les fournisseurs **privés ont été autorisés à concurrencer** EDF en proposant des contrats d'approvisionnement aux entreprises, puis, en 2007, aux particuliers. Puis, en 2000, naît **RTE – Réseau de transport d'électricité** - chargée de l'entretien du réseau haute tension, puis **ENEDIS** (ex-ERDF) pour gérer le réseau moyenne et basse tension. Filiales d'EDF, elles sont des sociétés anonymes à capitaux publics, à 50.1 % pour RTE et 100 % pour ENEDIS. Pour veiller au « *bon fonctionnement du marché* », et... surveiller EDF qui pourrait être tentée d'utiliser son rôle de transporteur (via ses réseaux) et fausser la concurrence, est mise en place la **Commission de Régulation de l'énergie** (CRE). En 2003, EDF et GDF séparent définitivement leurs activités.

En **2004**, EDF franchit une autre étape et devient **Société anonyme à capitaux publics**, dans laquelle l'État détient plus de 83 % des actions. Aujourd'hui, ses activités de production et de vente sont ouvertes à la concurrence, le transport et la distribution relèvent de filiales, hors du champ de la concurrence. Depuis 2007, une quinzaine de fournisseurs, dont EDF, comme Total direct Energie, Butagaz, Eni, Engie, CDiscount, Leclerc Energie...) revendent l'électricité à leurs clients.

Introduite en Bourse en 2005, la voilà prête à affronter ses concur

rents sur le marché de la distribution, précisant que ces fournisseurs potentiels ne sont pas tenus de produire l'électricité et peuvent l'acheter sur le marché de gros, aux producteurs européens (dont EDF, qui produit 85 % de l'électricité en France), ou en Bourse. La première Bourse française d'électricité – Powernext – ouvre en 2001 à l'initiative de banques (Société Générale, BNP Paribas), d'énergéticiens (EDF, TotalFinaElf, Electrabel) et de la place boursière Euronext. Elle fusionne en 2008 avec son homologue allemand et crée la Bourse Européenne de l'électricité, Epex-Spot. **Messieurs les investisseurs, faites vos jeux et gagnez de l'argent sur ce nouveau marché !**

Mais la privatisation n'est pas totale. Subsistent deux tarifs : une offre réglementée (le tarif bleu) et les tarifs « de marché » pour l'électricité vendue par les fournisseurs privés. Une branche d'EDF va être « contrainte » de prendre sa place dans le segment concurrentiel ! C'est la voie « légale » choisie pour démanteler le service public, au nom de la satanée « concurrence libre et non faussée ».

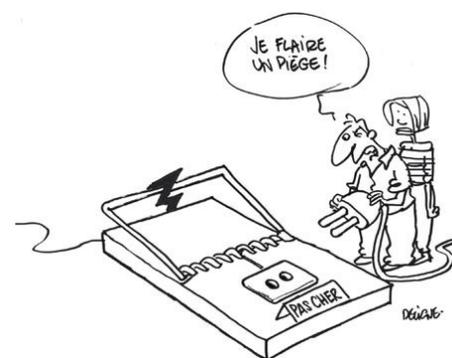
20 ans plus tard. Les « usagers » d'EDF lui sont restés fidèles et 80 % des « clients » choisissent son tarif réglementé plutôt que celui des sociétés concurrentes. Alors, pour permettre à la « concurrence » de s'exercer « librement », le législateur va **forcer la main**. Suite à plainte en 2007 pour distorsion de concurrence, la Commission européenne trouve la solution. Incroyable mais vrai ! **EDF est contraint de réserver à ses concurrents privés, 1/4 de sa production nucléaire, à prix fixe**, pour qu'ils puissent exister et lui faire concurrence ! C'est le mécanisme ARENH – Accès régulé à l'énergie nucléaire historique – fixant le prix du mégawatt/heure (Mwh) à 42€ (et ce jusqu'à 2025). La loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité), votée en 2010, entérine cette décision. Les sociétés privées ont le droit, mais pas l'obligation, d'acheter l'électricité à EDF...

et si la Bourse leur permet d'acheter à des prix plus bas, ils choisissent le mieux-offrant. Quand les cours plongent, en 2016, par exemple, à cause de la surproduction due aux énergies renouvelables et au gaz de schiste étatsunien, les concurrents se fournissent sur le marché de gros. Le client est roi ! Encore plus rocambolesque et ubuesque : pour « *veiller au bon fonctionnement du marché* » (!), la loi prévoit que si les cours de Bourse de l'électricité augmentent, les tarifs régulés devront suivre ! En 2018, suite à l'envolée des prix de l'énergie primaire et des matières premières mais aussi du fait du quota carbone, le kilowattheure a grimpé à la Bourse européenne. Aussitôt une augmentation des tarifs a été confirmée par le ministre de Ruyg.

En fait, ce système de dérégulation conduit à **faire payer au consommateur** la garantie d'un tarif réglementé, c'est-à-dire **la garantie de payer plus cher le tarif bleu !!!** On n'y comprend plus rien sauf qu'il s'agit de pousser les 80 % de consommateurs du service public à acheter aux concurrents sur le marché privé pour **enrichir les détenteurs d'actions**.

Cette ouverture au « libre marché » va fragiliser le « fleuron » français, jusqu'alors plus que rentable pour l'État, la totalité de ses coûts de production étant couverte par les factures des usagers et le supplément se transformant en dividendes. Il faut dire aussi que les dirigeants d'EDF, dans l'euphorie de la libéralisation en marche, ont investi sur toute la planète, acheté des sociétés productrices, certaines affaires seront des fiascos financiers ; ils ont investi massivement dans la construction des EPR (mais cela mériterait un autre article).

C'est donc le « **socialiste** » **Jospin**, qui, en 1999, sous la houlette de Strauss Kahn, a rendu effectif le « marché de l'électricité », et, par conséquent, **la destruction du service public de l'électricité**, même s'il reste encore des étapes à franchir. C'est que toucher à EDF est



sensible, pour les salariés, les syndicats, les usagers... et les politiciens poltrons avancent prudemment. D'autant que, après l'enthousiasme, on a vite déchanté : le prix du mégawattheure explose : entre 2001 et 2005 : + 55 %. Les industriels s'affolent et implorent le soutien de l'État, qui, alors, les autorise à revenir vers EDF aux tarifs régulés, moyennant une **pénalité** de 20 à 30 %, **qui sera prise en charge par... l'État !!!** C'est pire que ce que l'on pouvait imaginer ! **Pour faire exister la concurrence, l'État subventionne les distributeurs !** Quand ce n'est pas le consommateur qui paie, c'est le contribuable.

Dans ce système, Les concurrents privés n'ont pas de dépenses de production, d'entretien et de maintenance des réseaux. Par contre, EDF ne rentre plus dans ses frais avec un prix fixe à 42€/Mwh, mais l'État ne protège pas EDF si les prix sont trop bas, ce serait de la distorsion de concurrence ! Le secteur privé est gagnant à tous les coups, n'hésitant pas, par ailleurs, pour trouver des clients, à pratiquer un marketing trompeur, voire malhonnête.

Les prix régulés existent encore et c'est bien ce qui dérange les partisans de l'ouverture totale du marché. Le projet Hercule est-il l'ultime étape pour tourner la page du service public de l'électricité ?

Hercule. Dernier combat?

Le projet Hercule – qui fait l'objet de tractations **secrètes** entre la Commission Européenne et le gou-

vernement français – va-t-il mettre un point définitif à l'histoire rocambolesque d'EDF dans le marché européen de l'énergie ? Va-t-il être une fin sans retour du service public de l'énergie électrique ? Il est présenté par le gouvernement comme « *une nouvelle régulation économique du nucléaire* ». S'agit-il de protéger les activités sensibles et déficitaires du secteur nucléaire dans un pôle public pour mieux privatiser les activités rentables comme les énergies renouvelables ? Cela est, sans nul doute, l'objectif.

Le projet Hercule coupe EDF en trois morceaux. D'un côté, la production nucléaire et le thermique à flammes (centrales au gaz, au charbon, turbines à combustion) regroupés dans une entité « **Bleu** », détenue à 100 % par l'État. Ensuite, une société « **Vert** » dans laquelle on trouve Enedis, EDF Renouvelables, Dalkia (filiale EDF), EDF en Outre-mer et en Corse, certaines activités internationales, et la direction commerciale (8 500 salariés gérant la facturation et les contrats). Cette deuxième entité des énergies renouvelables pourrait être ouverte à la privatisation jusqu'à 35 % du capital. Le troisième morceau « **EDF Azur** » serait une filiale prenant en charge les concessions des barrages hydroélectriques.

Selon un ex-responsable CGT du comité central d'entreprise, cette ouverture au capital pose problème car toutes les activités placées dans la holding « *Vert* », qui sera partiellement privatisée, ont toutes des revenus garantis. Enedis, par ex, chargé de la distribution et des concessions, négocie son tarif d'utilisation des réseaux publics tous les 4 ans. Dalkia qui gère les délégations de service public pour les réseaux de chaleur, chauffage urbain ou géothermie, a un revenu garanti en contractualisant avec les collectivités. EDF Renouvelable qui exploite les parcs photovoltaïques ou éoliens, est engagée par contrat avec l'État, les prix sont garantis pendant

15 ans pour l'éolien, 20 ans pour le photovoltaïque. Ils ont donc une grande visibilité de gestion sur les marchés financiers. C'est tout l'inverse côté « *Bleu* », le nucléaire ne bénéficie pas de revenu garanti, il est soumis aux fluctuations du marché de gros et de l'évolution de la Bourse. Alors même qu'il nécessite de gros investissements initiaux, il ne connaît pas les prix de vente de l'année suivante.

Pour EDF, il y a urgence à mettre fin au mécanisme ARENH car il grève ses recettes et l'empêche de financer son projet industriel et la maintenance du parc de production. La Commission européenne veut accentuer la concurrence dans la commercialisation de l'électricité. Le gouvernement français veut satisfaire EDF (en augmentant l'ARENH) et en même temps satisfaire les concurrents d'EDF. Face à ces intérêts contradictoires, Hercule propose d'augmenter l'ARENH à 45/50€... **à condition qu'EDF mette à disposition de la concurrence, non plus 25% de sa production nucléaire historique, mais 100 %.** Ainsi, EDF ne pourra plus réserver une part à ses propres clients ou au marché de gros. EDF Vert va devoir acheter l'électricité produite par EDF Bleu et saucissonner à nouveau des activités, comme la direction commerciale (8 500 salariés inquiets pour leur emploi). Cette option **pérenniserait l'avantage exorbitant consenti aux concurrents privés** d'EDF (avantage conçu, à l'origine, comme provisoire, pour laisser le temps aux concurrents de créer leurs sites de production). Par cette nouvelle contorsion, les concurrents d'EDF seraient garantis de l'accès aux fruits de celle-ci, sans condition et de manière définitive, alors qu'ils n'ont pas investi un centime dans la construction des centrales et des réseaux.

Hercule s'intéresse aussi aux barrages hydroélectriques. Depuis une dizaine d'années, Bruxelles



guette la fin des concessions pour les « ouvrir à la concurrence ». Belle aubaine ! Elles sont amorties et ne peuvent que rapporter de l'argent à qui emportera l'appel d'offres. 85 % des centrales hydroélectriques sont exploitées par EDF, les 15 % restants par Engie et la Compagnie nationale du Rhône. Le « **droit de préférence** » accordant priorité au concessionnaire sortant dans le renouvellement d'une concession a été **aboli par Hollande**, par la loi de transition énergétique de 2015, optant pour la mise en concurrence sous la forme de sociétés d'économie mixte. Depuis, les gouvernements ont traîné les pieds pour la mise en œuvre mais la Commission Européenne a mis la France en demeure à plusieurs reprises. Macron a annoncé en 2018 sa volonté d'ouvrir à la concurrence, cela concerne 150 installations d'EDF. Celle-ci devrait, en conséquence, créer une filiale, **couper la branche rentable**, pour la confier à une société, sous contrôle de l'État.

Restent les centrales nucléaires. Il serait question de créer un SIEG (service d'intérêt économique général), au sein duquel EDF pourrait séparer les activités, sans séparation patrimoniale.... Personne ne voudrait se lancer dans l'exploitation d'un patrimoine de centrales qui vieillit, qu'il faut entretenir, fermer, remplacer par des EPR dont celui de Flamanville nous prouve, depuis plusieurs années, qu'il est hors de contrôle technique et financier. La puissance publique, via EDF, peut bien continuer à s'en occuper !

Tels sont les gros enjeux du projet Hercule contre lesquels les syndicats, certains élus et les défenseurs du service public se sont dressés. En effet, contraindre EDF - dont les financements publics **par l'impôt** ont permis la construction des centrales de production et des réseaux - à racheter l'électricité qu'elle produit pour la revendre, au même titre que ses concurrents, est scandaleux. De même que permettre aux sociétés privées, d'exploiter les centrales hydrauliques, construites grâce à l'impôt... C'est ce que l'on doit nommer de la **spoliation de biens publics**.

<<<>>>

En fait, Bleu, Vert, Azur, n'est qu'un montage dans l'intérêt des investisseurs et des banques d'affaires. En effet, ouvrir le capital de Vert à 35 % de ses activités ne relève d'aucune contrainte européenne. C'est permettre au loup d'entrer dans la bergerie. Il est bien temps, pour les députés PS, de se scandaliser et de menacer de bloquer Hercule, en appelant à un référendum d'initiative partagée (RIP) ! Néanmoins, la température monte : grèves à EDF, manifestations, alors que Macron voulait liquider ce dossier bien avant les échéances présidentielles. Le 14 janvier, assemblées générales, rassemblements, filtrages, occupations de sites, interpellations d'élus et de directions ont eu lieu dans le pays, à l'initiative de la CGT. Début des discussions à l'Assemblée en février. Prochaine grève : 19 janvier (1). Pour revenir à un service public servant l'intérêt commun, il faut déjà **terrasser Hercule**.

Odile Mangeot, le 16.01.2021

(1) un petit clic sur https://www.youtube.com/watch?v=aY_NY45BMxo ça peut pas faire de mal !

sources : *Politis, le Monde Diplomatique, bastamag, CGT Energie*

Pour aller plus loin : lire « *Qui veut la mort d'EDF ?* » le *Monde Diplomatique* février 2021

Rwanda.

Pays du miracle quoiqu'il en coûte... ?

Un petit pays de moins de 12 millions d'habitants, situé dans l'Est de l'Afrique, dans la région des Grands Lacs, est considéré aujourd'hui comme la Suisse, ou le Singapour de ce continent. Sa capitale est un lieu très prisé des « décideurs », à la pointe de l'innovation, le nouveau « **hub** » des grands congrès internationaux. Ce pays, qui connaît une croissance moyenne depuis l'année 2000 de près de 8%, accueille (accueillait) nombreux touristes qui venaient contempler les paysages, et observer les animaux sauvages, ou se recueillir au Mémorial du Génocide.

Ce pays c'est le **RWANDA**, sa capitale **KIGALI**. C'est ce même pays qui a vécu, **en 1994, une tragédie meurtrière**. Entre avril et juillet, près d'un million de personnes y furent systématiquement, méthodiquement, massacrées en raison de leurs classes sociales (les Tutsis), en raison de leurs actes (les Hutus modérés qui ont tenté de leur venir en aide). Près d'un million de morts sur une population d'environ 8 millions !

Le Rwanda, pays aux mille collines, d'une superficie proche de celle de la Bretagne, est essentiellement agricole. Son sol volcanique, fertile et son climat chaud et humide ont toujours favorisé cette activité. On est dans une région verdoyante loin des déserts sahéliens. Son éloignement des côtes lui a permis d'échapper à l'esclavage et d'être colonisé assez tardivement.

Ce sont **les Allemands** qui arrivent en **1894**. Ils y trouvent une population homogène, vivant plutôt bien des produits de l'agriculture. Tous parlent la même langue, tous ont les mêmes croyances. Ils font partie du même groupe ethnique. Des différenciations sociales existent cependant. Les Tutsis, éleveurs (minoritaires), sont plus riches, et dirigent le pays à travers une monarchie. Les Hutus, agriculteurs, ne participent pas au pouvoir. Il n'y a pas de réelle domination des Tutsis envers les Hutus.

Rapidement c'est **la Belgique** sous mandat de la SDN (Société des Nations) qui va coloniser le pays. Pour cela les Belges vont s'appuyer sur les Tutsis et renforcer leurs pouvoirs. Ils vont surtout créer artificiellement une différence ethnique là où il n'y avait qu'une différence sociale et ils vont faire figurer sur les papiers d'identité des rwandais les termes de Tutsi ou de Hutu. Cette différence qui n'était que sociale va se transformer au fil du temps en une haine entre les deux communautés, les colonisateurs réservant par exemple l'accès aux études ou aux postes administratifs aux Tutsis. *Tutsi* devient alors synonyme de noble, *Hutu* de roturier.

Dans les années 50, les Tutsis étant devenus peut-être « un peu trop » instruits, « un peu trop » émancipés commencent à parler d'indépendance. Les Belges vont alors renverser leur alliance et soutenir les Hutus, plus faciles à contrôler. **En 1959 une guerre civile** éclate et entraîne le départ en exil de 300 000 Tutsis. En novembre de cette même année, la majorité Hutu prend le pouvoir avec le soutien de la Belgique et de l'église catholique.

Le 1^{er} juillet 1962 le pays est indépendant avec, à sa tête, un gouvernement hutu. Le 1^{er} août les troupes belges quittent le pays. Dès lors, les Tutsis vont être systématiquement discriminés avec des pics de violences sporadiques. Par exemple en décembre 1962, des affrontements entraînent la mort de 10 000 à 20 000 Tutsis.

En 1972, les élèves et les professeurs tutsis sont expulsés des écoles ce qui entraîne une vague d'exode notamment en Ouganda où les exilés tutsis vivent avec l'espoir d'un retour et d'une revanche.

En 1973, **Juvenal Habyarimana (hutu)** prend le pouvoir. La France signe avec lui un accord militaire. En 1978, il instaure un régime de parti unique qui comptera plusieurs millions d'adhérents puisque tous les Rwandais en étaient membres d'office... ! La situation des Tutsis est bien résumée par le journaliste Gérard Prunier : « *Les Tutsis n'avaient pas la vie facile car ils étaient victimes de discriminations institutionnelles. Dans la vie quotidienne la situation restait tolérable, il y avait un accord tacite : ne vous mêlez pas de politique c'est la prérogative des Hutus. Tant qu'ils respectaient ce principe on les laissait en paix.* »

Dans les années 80 les Tutsis vont se mêler de politique. Intérieurement, en réclamant un meilleur partage du pouvoir, extérieurement, en créant le **Front Patriotique Rwandais (FPR)**, en Ouganda sous la houlette **Paul Kagamé**. En 1990, le FPR multiplie les incursions militaires aux frontières du pays. Celles-ci sont bloquées par l'armée française dans le cadre de l'opération *Noroît*. Tout est en place pour arriver à une guerre civile ou des massacres de populations : le **pouvoir Hutu**, toujours **soutenu par la France**, de plus en plus répressif et autoritaire d'une part et d'autre part une armée extérieure Tutsi de plus en plus organisée, active et « revancharde ».

Il suffit d'une étincelle. Ce sera le **6 avril 1994** quand l'avion du Président J. Habyarimana est abattu par un tir de roquettes entraînant sa mort. On ne sait toujours pas qui a

tiré. Mais les Hutus extrémistes ont tout naturellement désigné les Tutsis comme responsables. Ils vont se venger en massacrant les Tutsis et également les Hutus modérés qui tentaient de les protéger. L'armée française et les casques bleus présents ne s'interposeront pas. L'ONU retire ses troupes. La **France évacue** ses ressortissants puis **observe**, alors que le pays est le théâtre de massacres généralisés. Presqu'1 million de personnes vont être tuées sous les yeux des soldats français. Ces massacres étaient orchestrés, encouragés, organisés par le gouvernement rwandais avec le soutien de l'Eglise catholique. Le 23 juin, la France mandatée par l'ONU lance l'opération *Turquoise*. Celle-ci consiste à créer une zone humanitaire dans le sud-ouest du pays, censée protéger les rescapés Tutsis mais va également, et surtout, permettre aux génocidaires Hutus de fuir le pays face à l'avancée du FPR. Celui-ci prend le pouvoir à Kigali le 4 juillet. 2 millions de réfugiés fuient au Zaïre, l'actuelle République Démocratique du Congo. **Le Rwanda est dévasté, presque 1 million de morts, 2 millions d'exilés sur une population de moins de 8 millions d'habitants.** La reconnaissance par l'ONU du crime de génocide donnera lieu en novembre 1994 à la création du Tribunal Pénal International pour le Rwanda qui siègera en Tanzanie. Pierre Hazan, spécialiste de la justice internationale et de l'action humanitaire, résume l'action du TPIR en ces termes : « *c'est le plus grand fiasco de la justice internationale* ». Les accusés sont beaucoup mieux traités que les victimes, il y aura très peu de condamnations, et la **France** semble bien être devenue un **havre de paix pour nombre de génocidaires**. Au Rwanda, dans chaque famille, dans chaque village vont devoir cohabiter des assassins et des parents de victimes.

La France complice du génocide

« *Dans ces pays-là, un génocide ce n'est pas très important* ». Cette phrase du président Mitterrand, en 1994, résume le mépris et le cynisme de la politique française en Afrique. En cessant de soutenir son allié rwandais, la France risquait de perdre pied dans ce pays aux portes du Zaïre (devenu RDC) et de ses richesses minières. Elle apporta donc son soutien au pouvoir rwandais. Les intérêts géopolitiques de la France et sa fidélité à ses alliés, fussent-ils des régimes autoritaires et criminels, furent les priorités de l'engagement français. Elles le sont toujours dans d'autres pays africains que la France considère comme son pré-carré, la Françafrique, dénoncée par l'association *Survie* depuis plus de 30 ans.

Agone éditions et Survie viennent de publier : « *l'État français et le génocide des Tutsis au Rwanda* », de Raphaël Doridant et François Graner. Ils affirment : « *La complicité d'un petit groupe de décideurs français (Mitterrand et quelques militaires proches), qui ont soutenu des génocidaires en connaissance de cause, nous paraît avérée* ».

Survie, la *FIDH*, la *LDH* sont partie civile dans 4 actions concernant le génocide, ont déposé des plaintes mais le secret-défense est bien gardé... Macron, qui avait promis (tout comme Hollande qui ne l'a pas fait) l'ouverture des archives, vient, en partie, de faire marche arrière. <http://survie.org>

Tout laissait à penser que ces derniers allaient se venger et enclencher un nouveau cycle de violences. Pourtant cela ne s'est pas produit. **Les femmes rwandaises** ont pris une grande part dans cette réconciliation nationale et dans la reconstruction du pays, les morts du génocide étant majoritairement des hommes. Et puis, après avoir atteint un tel niveau d'horreurs, le besoin

de revivre pacifiquement a certainement pris le pas sur le désir de vengeance. Paul Kagamé, l'homme fort du nouveau régime a pris sa part dans cette pacification puisqu'il supprime les termes de Tutsi et Hutu sur les cartes d'identité. Il tournera le dos à la France, accusant celle-ci d'avoir été complice du génocide et rendra l'anglais, langue officielle du pays.

Le Rwanda connaît à partir de cette époque une **modernisation spectaculaire**. Quelques chiffres : depuis 2000 quasiment 8% de croissance annuelle, 96 % de la population ont accès à la 4G, la capitale est entièrement reliée à la fibre optique... Le 27 février 2019, le Rwanda lance un satellite depuis la base de Kourou en Guyane française pour connecter les écoles rurales à internet, 92% de la population disposent d'une « couverture maladie publique ». A Kigali, on paie les transports en commun avec son téléphone portable, le pays dispose d'un réel réseau routier en bon état. Concernant la santé, les infrastructures, l'organisation dans les zones urbaines est proche des standards européens. C'est le seul pays au monde où les femmes sont majoritaires au Parlement : 64 %. Certes celui-ci n'a pas un rôle principal dans le fonctionnement du pays, c'est Paul Kagamé qui le dirige, mais on n'a guère de leçons à donner en matière de démocratie parlementaire !

Pour une fois que des bonnes nouvelles viennent d'Afrique, on ne va pas boudier notre plaisir... !

Pourtant **le tableau n'est pas aussi parfait** qu'il n'y paraît. La modernisation et l'amélioration des conditions de vie des habitants ne touchent pas toutes les couches de la population, la communauté paysanne Hutu par exemple est en de-



hors des effets du progrès. Kigali est un exemple frappant. C'est une ville moderne, propre, sûre, où les bidonvilles ont été rasés, mais les gens pauvres qui y vivaient, ont été « priés » de disparaître du paysage. Ils ont été remplacés par une classe sociale plus élevée. Un samedi par mois, les habitants de Kigali doivent nettoyer la ville. C'est un travail bénévole et obligatoire.

Mais surtout, cette évolution ne repose pas sur une base démocratique. Le pouvoir est entre les mains d'un homme et d'un clan et pour arriver à leurs objectifs : pas de discussion, pas de concertation, pas d'explication, Paul Kagamé décide et les Rwandais sont priés d'exécuter ! Ce dernier par un référendum de 2015 s'est autorisé à exercer le pouvoir jusqu'à 2034. *Amnesty International* note **que « les médias sont fortement réprimés, les journalistes emprisonnés, harcelés, parfois assassinés, ou contraints à l'exil »**. En 2010, les deux journaux indépendants du pays ont été suspendus de parution pour critique du régime. Le rédacteur en chef de l'un des deux a été retrouvé... tué par balles. *Amnesty* décrie également **« un manque évident d'opposition politique, des dérives répressives du pouvoir, par exemple l'assassinat**

de l'opposant Jean Damascene Habarugira le 11 mai 2017. Depuis que le FPR est au pouvoir, il est difficile aux Rwandais de participer à la vie publique et de critiquer les politiques gouvernementales, certains le paient de leur vie... »

À écouter les autorités rwandaises ce pays est devenu un paradis sur terre. Certes, par rapport à la situation de 1994, il n'y a aucune comparaison. Beaucoup de Maliens, de Guinéens ou de Soudanais aimeraient y vivre. Mais reposant seulement sur un homme et son clan, sur une répression féroce de toutes oppositions, et pas sur une organisation démocratique du pays, c'est une situation extrêmement précaire et instable.

Ces « bonnes » nouvelles dissimulent une réalité bien plus sombre. Seule une véritable participation de l'ensemble du peuple rwandais dans un cadre réellement démocratique pourra assurer à ce pays et à sa population un avenir meilleur.

Et au Rwanda aujourd'hui, on en est encore très très loin... !

Jean-Louis Lamboley
le 24.01.2021

Compétence et représentativité

Quand on en vient à évoquer le sujet de la démocratie réelle, et donc directe, avec un partisan de notre système politique actuel (qu'il soutienne ou fasse partie de la majorité ou de l'opposition), deux arguments sont généralement mis en avant comme derniers remparts contre la chienlit : la compétence et la représentativité.

Les élus sont compétents. Ah bon ?

La plus grosse mystification de l'élection est de nous faire croire que, comme par enchantement, le fait de sélectionner des gens parmi une liste qu'on n'a pas choisie, et qui est établie à partir de critères totalement décorrélés de la notion de compétence (en gros : se présente qui veut), les gens qui sont élus sont intrinsèquement plus compétents que les citoyens qui les élisent.

L'élection les rend littéralement compétents, alors qu'ils ne l'étaient pas avant, quand ils n'étaient encore que de vulgaires citoyens. C'est à dire que puisqu'une majorité de suffrages

ont été exprimés en leur faveur, ce ne sont nécessairement pas les derniers des crétins comme les électeurs le sont a priori. L'énoncé même de cette affirmation est problématique puisqu'on a d'un côté des gens supposément idiots (les électeurs) qui sont quand même capables de produire un choix éclairé malgré leur étroitesse d'esprit, de l'autre côté une personne issue du même contingent d'abrutis, l'élu, qui se retrouve tout d'un coup frappé par la grâce et doté d'une intelligence supérieure qui le rend compétent.

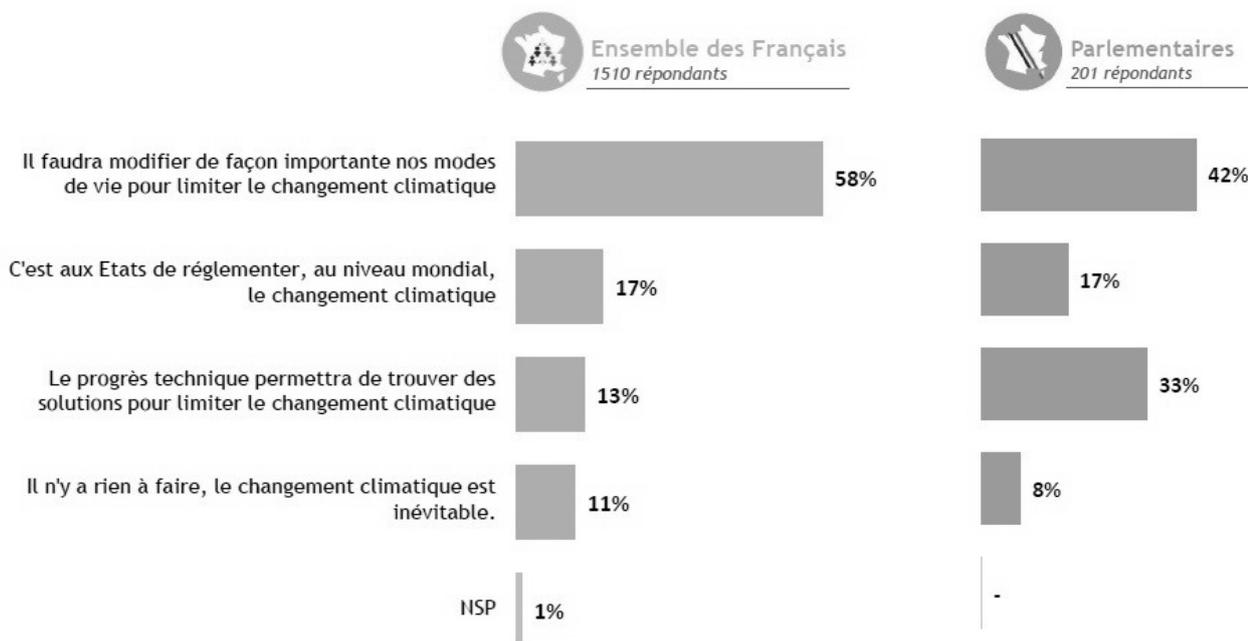
À partir de ce présupposé fragile, on considère que les assemblées d'élus, par exemple les parlementaires, sont généralement mieux éduqués, plus instruits, et ont une hauteur de vue supérieure à celle des citoyens. Bien sûr, chaque jour qui passe, chaque loi votée, chaque intervention télévisée d'un député ou d'un sénateur nous fait grandement douter de ce postulat. On a même l'impression que ça empire au fil des années. Le patron de la police, c'est à dire notre ministre de l'intérieur était d'ailleurs entendu

pour une affaire de viol récemment (1). Pour la hauteur de vue et l'éducation, on repassera...

Au même moment est paru un sondage commandité par l'ADEME sur les *Représentations sociales du changement climatique* (2). C'est intéressant parce que l'idée communément admise c'est que les français sont trop attachés à leur SUV diesel pour s'occuper du climat et donc les élus qui représentent si bien nos intérêts et nos idées ne font que traduire nos préoccupations en s'empressant de ne rien faire pour l'environnement. Sauf que le sondage de l'ADEME montre que c'est plus compliqué que ça (voir schéma ci-dessous).

Interprétation : Une majorité de français veut bien faire des efforts et n'accorde qu'une confiance limitée aux progrès technologiques pour nous sauver des contraintes climatiques. Chez les parlementaires au contraire, on accepte moins volontiers de changer ses petites habitudes et on pense qu'avec une poignée de voitures électriques et quelques panneaux solaires, ça de-

Q11. De ces quatre opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?



vrait bien se passer.

Tout individu qui a un peu travaillé sur ces questions sait qui a raison ou tort à ce sujet. Nos parlementaires dont c'est le job (grassement payé) de travailler ces dossiers et de prévoir les conséquences à long terme de nos modes de vie et de nos choix économiques sont à la traîne.

Chacun a pu se rendre compte, dans son domaine d'expertise, à quel point les députés et sénateurs sont à l'ouest, sur à peu près **tous** les sujets. Pour paraphraser Juan Branco (« Ces êtres *ne sont pas corrompus. Ils sont la corruption* ») : les élus ne sont pas seulement incompetents, ils sont l'incompétence.

Démocratie représentative, mais de quoi?

L'autre argument tarte à la crème pour justifier d'une représentation élue, c'est le fait de porter la parole de tous les français dans l'hémicycle, toutes les régions, tous les courants de pensée... Cela présuppose bien sûr que tous les courants de pensée sont déjà représentés parmi les candidats, pour qu'on puisse en choisir un qui nous correspond. Par exemple, si l'on pense que les élections ne permettent pas la démocratie parce qu'elles sont intrinsèquement aristocratiques, il faudrait trouver un(e) candidat(e) qui se présente aux élections avec le programme affiché d'en finir avec les élections. Crédibilité assurée ! Et comme il faut nécessairement voter pour un seul candidat, il faut embrasser tout son programme. Les écolos pro-nucléaires, les chefs d'entreprise homosexuels, les souverainistes de gauche et les xénophobes non libéraux seront à la peine car ces cases n'existent pas dans le paysage politique français.

Mais revenons au sondage de l'ADEME qui illustre bien le problème également : si les français sont plutôt partagés sur la bonne façon de relancer l'économie du pays après la crise sanitaire, avec une majorité de

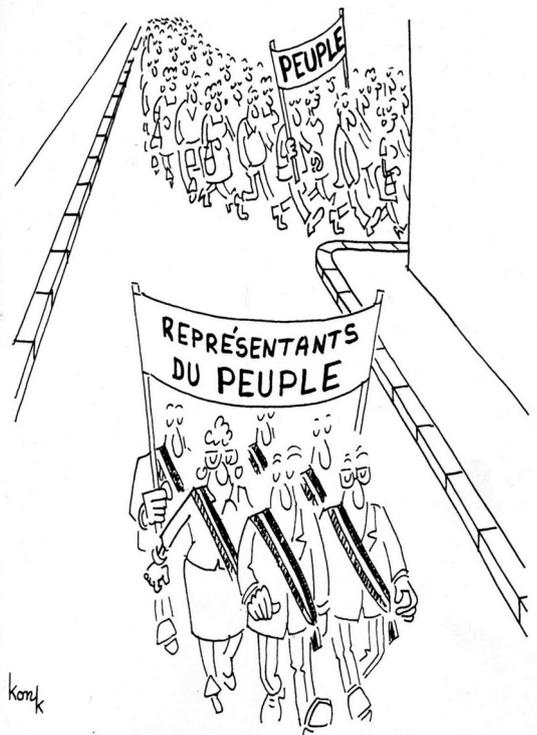
55% qui pensent qu'il faudrait quand même commencer à soutenir plutôt les activités qui préservent l'environnement, les parlementaires sont, eux, aux trois quarts convaincus qu'il faut relancer l'économie coûte que coûte, sans se préoccuper de ces conneries d'environnement.

Ce sondage est confirmé par d'autres études qui placent l'environnement en bonne position dans les préoccupations des français et que ceux-ci passent effectivement à l'acte en choisissant plus volontiers le vélo et en renonçant à l'avion, alors même que selon une étude de Carbone 4, les gestes individuels ne représentent que 25 % des efforts nécessaires à la maîtrise du changement climatique, le reste étant du ressort de changements systémiques qui le dépassent.

Manifestement, les parlementaires **ne représentent absolument pas** l'ensemble de la population, nos idées divergent même grandement. Alors je peux entendre que cela ne doit pas être la rue qui gouverne, parce que des manifestants, même par milliers ne sauraient représenter l'avis de la population complète. Mais que penser alors de quelques centaines d'élus dont les opinions sont à ce point différentes de la population ?

Principes du gouvernement représentatif

Quand on lit la plupart des penseurs et politologues de notre époque (Manin, Sintomer, Castoriadis, Dupuis-Deri...) et des époques bien plus lointaines (Aristote, Montesquieu, Sieyès... qui eux, n'étaient pas démocrates !), tous s'accordent à dire que le système représentatif est incompatible avec l'idée même de démocratie, et qu'il



a même été conçu pour ça (3) ! Nous élisons, tous les cinq ans, des gens **incompétents et non représentatifs** pour tout décider à notre place. Et on s'étonne que ça ne marche pas très bien ?

Ayons au moins l'honnêteté intellectuelle de ne plus appeler ça "démocratie".

Jérôme

(1) Visé par une accusation de viol, Gérald Darmanin entendu sous le statut de témoin assisté – Lemonde.fr - 14/12/2020

(2) <https://www.ademe.fr/representations-sociales-changement-climatique-20-eme-vague>

(3) « Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

Emmanuel Joseph Sieyès — Discours du 7 septembre 1789

Covid. Déroute macronienne

Contre le Covid 19, Macron s'est déclaré chef de guerre. On s'aperçut très vite que les troupes partaient en campagne sans armes, les masques, les tests manquaient et lui, de déclarer que ces protections ne servaient à rien. Puis, il se ravisa. Le pot aux roses de la pénurie étant apparue en pleine lumière, il demanda aux petites mains de tricoter des masques, en serrant bien les mailles pour que le méchant covid ne passe pas. Cela ne suffit point : tous aux abris, confinement, sur ordre de l'état-major, réuni en Conseil de défense. Rien ne devait bruyter car on devait se méfier de la 5^{ème} colonne, cette population qui ne croyait plus en Macron. Lorsque le vaccin parvint, on apprit qu'on manquait d'aiguilles et de seringues, bref... on avait l'obus mais pas le canon. Après le 1^{er} confinement, on eut droit au couvre-feu et à la distanciation d'un mètre, il fallait éviter l'ennemi. Comme il se rapprochait dangereusement, on fut reconfiné. Toutes ces aberrations calamiteuses montraient l'incompétence du petit caporal de l'Union Européenne malgré tous les efforts pour rassurer la troupe des Français. On fit dès lors appel à deux cabinets-conseils dont MacKinsley. A croire que les crânes d'œufs sortis de l'ENA ne sont que des coquilles vides. Cette opération marketing s'avéra d'un coût exorbitant que l'on cacha soigneusement à la troupe.

LA VACCINATION EN RETARD EN FRANCE



Enfin vint le vaccin de la société Pfizer. On apprit quelque temps plus tard que c'était l'UE qui avait décidé de retenir cette société et de signer avec elle un contrat pour l'ensemble des pays européens. Là aussi, le coût était exorbitant. Nous n'en eûmes pas connaissance, secret-défense, y compris pour les députés européens qui, semble-t-il, ne pipèrent mot. Toutefois, une fuite nous parvint par l'intermédiaire de l'Agence du Médicament, toute heureuse de déclarer qu'avec chaque dose livrée, on pouvait procéder à 6 injections au lieu de 5 dans chaque flacon. Le Big pharma Pfizer ne l'entendit point de cette oreille et décida de délivrer moins de flacons que prévus ; pour sa part, la France fut privée de 20 % des vaccins annoncés. Nous savions déjà que les entreprises capitalistes n'ont rien de caritatif mais le scandale ne s'arrêta pas là, puisque, par inadvertance, il s'avéra que pour siphonner la 6^{ème} dose, il fallait des aiguilles spéciales dont on ne disposait pas. Enfin, ce ruse sur le gâteau, le contrat signé avec Pfizer autorisait le PDG et les hauts cadres de cette entreprise à vendre leurs actions lorsqu'elles auraient prospéré suite à la livraison des vaccins. Le PDG ne s'en priva pas et empocha 5 millions d'euros pour ce qui le concerne. Enfin la déroute fut complète lorsque, de surcroît, filtra l'information de pénurie de vaccins ! Vite, il fallait rassurer les Français car la cacophonie était à son comble. Olivier Véran y alla de sa petite musique rassurante : avant l'été, 10 millions seront vaccinés et à la fin de l'été, 70 millions ! Il a dû compter les bébés à naître !

Le petit marquis de l'UE fut bien dépourvu quand le variant anglais fut venu. On proclama d'abord, comme pour nous tranquilliser, qu'il



était certes plus contagieux mais moins dangereux et puis, contre toute attente, il devint plus dangereux. Quant à l'UE, elle annonçait, dès lors, l'établissement de zones rouges, la restriction de la circulation au sein des pays européens... sauf en voitures ! Et déjà on proclame la venue d'une troisième vague, un troisième confinement et l'interdiction de parler dans les lieux et transports publics... même pour protester ? Malgré tous les conseils dont il s'est entouré, Macron le nez dans le guidon des sondages, s'affole. Il n'avait à faire, hier, qu'à des « Gaulois réfractaires » ; aujourd'hui, il pense se heurter au mur de 66 millions de « procureurs »

Les critiques s'amplifient, ça fâche les Français de tous bords plus qu'ils ne le sont déjà. Macron doit durer au moins jusqu'à l'été avant que le cirque électoral de la course aux présidentielles commence, pour faire diversion. Déjà des vieux chevaux de retour sont sur la ligne de départ et piaffent d'impatience. Hidalgo la bobo, Bertrand, Péresse, Montebourg et bien sûr l'épouvantail Le Pen, tous unis pour mettre en œuvre demain les mesures d'austérité pour rembourser l'énormité de la dette. Le vent de la colère se lèvera-t-il en septembre, après l'effet de sidération ?

GD, le 25.01.2021.

Il était une fois... les luttes LGBT

Dans les contes de fée (à moins que ce ne soit *fake*), les filles naissent dans des roses rose et les garçons dans des choux bleu. Et tous aiment leur couleur et sont attirés par l'autre légume ! Or, la nature propose aussi des citrouilles arc-en-ciel... Ce genre de fable ne participe pas directement au système d'oppression néo-libéral mais à la discrimination assurément puisque les personnes LGBT+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Trans, etc.) sont surreprésentées en tant que victimes d'agressions sexuelles, physiques, psychologiques et verbales.

Lutte sociétale?

En apparence, s'approprier les luttes sociétales (l'antiracisme, le féminisme, les luttes LGBT+, etc.) c'est tourner le dos aux questions sociales, et pourtant ! Les problématiques inter-sectionnelles (c'est-à-dire le fait de penser les interactions entre les différents systèmes d'oppression économique, raciale, sexuelle) sont-elles des problématiques nouvelles, en décalage avec les luttes historiques du mouvement ouvrier ? Le mouvement socialiste est, dès ses origines, anticolonialiste, car il perçoit bien que l'impérialisme est une nécessité du capitalisme, que la société capitaliste ne traite pas de la même manière les ouvriers immigrés et les ouvriers nationaux. Le mouvement ouvrier a pensé et fait apparaître les liens entre l'oppression bourgeoise, le racisme et l'exploitation des femmes.

Le féminisme a fait partie intégrante du mouvement ouvrier. Dès 1907, l'Internationale Socialiste des Femmes est créée comme une organisation sœur de l'Internationale Socialiste. On y évoque la place spécifique des femmes dans la lutte des classes en raison de leur double oppression (capitaliste et patriarcale). L'intersectionnalité a toujours été au cœur du mouvement socialiste puisqu'elle est une continuité directe de

la pensée marxiste (historicisation des structures et des faits sociaux, matérialisme historique, libération des opprimés par les opprimés eux-mêmes...). Rejeter les luttes contre les oppressions spécifiques c'est refuser de s'inscrire dans l'héritage historique du mouvement social ⁽¹⁾.

Bleu vs rose

Le genre désigne, entre autres, l'ensemble des aspects physiologiques et sociaux qui se rattachent au sexe, à l'identité sexuelle. En sociologie, le genre est un concept selon lequel l'environnement social de l'individu, son éducation et sa culture jouent un rôle important dans la construction de son identité sexuelle par l'intégration de représentations stéréotypées qui, au final, conduisent à l'inégalité entre hommes et femmes.

L'éducation genrée se traduit, par exemple, par les codes couleurs rose – bleu mais c'est surtout une trouvaille du marketing fortement coercitive. Au moyen-âge, le rose, considéré comme une variante du rouge, était symbole de la puissance, du pouvoir et de la guerre et donc de la masculinité. La mode du rose est lancée à partir de la Renaissance pour les élites. Le bleu, à partir du 12^e siècle, était réservé aux femmes, en référence au manteau bleu de la Vierge Marie. A la fin du moyen-âge, ses coutumes tendent à s'inverser complètement à cause de la réforme protestante qui désigne des couleurs plus dignes que d'autres. Le bleu (ainsi que le brun, le gris et le noir) sont assimilés au pouvoir. Quant au rouge, bien moins perçu, il perd sa symbolique d'autorité pour prendre celle de l'amour. Au 18^{ème} siècle, les vêtements colorés se démocratisent et l'opposition bleu versus rouge se transpose alors aux enfants dans des teintes plus douces : bleu ciel pour les garçons, rose ou rouge pâle pour les filles, principalement chez les élites.

C'est dans les années 1930, avec

le développement du marketing, que cette mode se répand et elle explose dans les années 80. Le développement de stratégies marketing vise les enfants et pousse cette dichotomie à l'extrême afin de vendre davantage. De plus, les caractéristiques prêtées au rose – douceur et sensibilité – s'affirment et il devient une couleur taboue pour certains car elle renvoie à un genre ou à une orientation sexuelle auxquels ils ont peur d'être associés. Cet exemple traduit bien la puissance d'imposition du système, même pour des sujets anodins.

Biodiversité

Le sigle LGBT+ désigne des personnes non hétérosexuelles, non cis-gendre ou non dyadiques (qualifiant une personne non inter-sexe). Les « *citrouilles arc-en-ciel* » sont multiples :

le lesbianisme désigne l'attraction sentimentale ou sexuelle entre femmes

un gay est un homme homosexuel

la bisexualité est le fait d'éprouver de l'attraction sexuelle ou des sentiments amoureux pour plus d'un sexe ou genre

la transidentité est le fait, pour une personne transgenre, d'avoir une identité de genre différente du sexe assigné à la naissance ⁽²⁾

Queer est un mot anglais signifiant « *étrange* », il est utilisé pour désigner l'ensemble des minorités sexuelles et de genre

l'intersexuation est un terme biologique décrivant des personnes nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques de « *mâles* » ou « *femelles* » selon l'ONU

l'asexuation est l'état d'une personne (asexuelle) qui ne ressent pas ou peu d'attraction sexuelle pour une autre personne et/ou pour elle-même

la pansexualité est une orientation sexuelle caractérisant les individus qui peuvent être attirés, sentimentalement ou sexuellement, par un individu de n'importe quel sexe ou genre

la bispiritualité est un terme générique utilisé pour décrire des individus non conformes aux normes de genre communément admises. Ainsi certaines nations autochtones d'Amérique du Nord considèrent qu'il existe au moins 4 genres. La présence de bispirituels « *était une institution parmi la plupart des peuples autochtones* » selon B.J Gilley. ⁽³⁾

la non binarité ou « *gender fluid* » désigne des personnes dont l'identité de genre ne s'inscrit pas dans la norme binaire, c'est-à-dire qui ne se ressentent ni homme ni femme, mais entre les deux, un mélange des deux, ou aucun des deux.

Histoire du mouvement

Ce n'est pas parce que des mots comme *trans*, *transsexuel.le* ou *queer* sont apparus récemment que les réalités décrites sous ces appellations n'existaient pas avant ⁽⁴⁾. Le mouvement LGBT+ désigne l'ensemble des mouvements et actions individuelles ou collectives qui cherchent à faire évoluer la perception sociale des minorités sexuelles, de l'homosexualité, de la bisexualité et de la transidentité. Un objectif fréquemment avancé par ces mouvements est l'égalité des droits civils et sociaux pour les personnes LGBT+ et, parfois, la construction de communauté LGBT+ ou la libération dans l'ensemble de la société de la biphobie, de l'homophobie et de la transphobie. Le militantisme homosexuel débute dans les années 1860. Le Comité scientifique humanitaire est officiellement la première association au monde à prendre la défense des homosexuels. La première revue homosexuelle paraît en France en 1909, suivie de 3 autres dont la revue *Arcadie* qui lance le premier mouvement homosexuel organisé.

Un activisme lesbien connaît un certain épanouissement grâce à l'arrivée d'intellectuelles américaines, dont l'une d'elles ouvre un salon entre 1909 et 1939.

Dans les années 60, la communauté s'organise politiquement et s'imprègne du discours révolutionnaire qui caractérise la jeunesse contestataire. En 69, des émeutes dites de Stonewall explosent à New York, suite à une descente policière dans un bar. Des policiers sont pris en otage et, pendant plusieurs jours, environ 2000 émeutiers affrontent les forces de l'ordre. Les émeutes de Stonewall sont considérées comme fondatrices de l'histoire des luttes LGBT+. Les premiers partisans de la libération homosexuelle sont souvent issus des différentes formes de marxisme. Les années libérationnistes sont une époque de grande convergence. Dans son *Gay Manifesto* paru en 70, l'américain Carl Wittman appelle les autres homosexuels à soutenir la lutte des femmes, des hippies, des blancs radicaux mais également la libération des latinos et des noirs américains.

Au mouvement de libération homosexuel succède un mouvement protéiforme pour les droits des personnes LGBT+. Les cibles changent et les moyens de les atteindre aussi : les nouveaux militants ne réclament plus l'abolition du « *capitalisme sauvage* » ou de « *l'hétéro-patriarcat* » et les revendications sont davantage pragmatiques. Pour les droits et la dignité des personnes LGBT+, une *déclaration de Montréal sur les droits humains des LGBT* est adoptée en juillet 2006.

Mutilations sexuelles

Avec l'arrivée du projet de loi « *confortant les principes républicains* » à l'Assemblée nationale, le 1^{er} février, Raphaël Gérard, député LRM, a décidé de proposer un amendement « *contre les mutilations faites aux enfants intersexes* ». Les opérations faites aux enfants inter-sexes peuvent avoir lieu pour des raisons médicales et non esthétiques. Mais, dans les faits,

certains médecins contournent la loi et procèdent à des « *mutilations sexuelles* » selon M. Gérard, afin d'attribuer un sexe féminin ou masculin à un enfant inter-sexe, sans son consentement. L'intersexualité représenterait 1 bébé sur 2000. L'amendement vise à empêcher les médecins de recourir à une opération si l'intéressé n'exprime pas personnellement sa volonté ; il permettrait également à ceux qui l'ont subie de recourir à la justice. On perçoit aisément la démarche opportuniste mais si les retombées humaines sont bienfaites, pourquoi pas.

De manière plus globale, il faut souligner que les milieux aisés, la bourgeoisie, ne veulent pas entendre parler de luttes sociales et préfèrent « brouiller les pistes » avec les questions sociétales, traitées en surface, permettant un engagement à peu de frais. Par exemple, la préoccupation du féminisme bourgeois est davantage d'avoir 50 % de femmes au CAC 40 que de détruire le CAC 40 (1).

Il importe, malgré tout, que chacun élargisse son regard pour devenir conscient de la diversité des minorités.e.s sexuelles discriminées, supporter l'égalité des droits civiques et des genres, combattre l'homophobie, etc. Et ainsi devenir allié.e.s des opprimé.e.s de ce système et que les contes finissent pour tous par « *ils vécurent enfants et firent beaucoup d'heureux* ».

Stéphanie Roussillon

1. <https://www.frustrationmagazine.fr/question-sociale-questions-sociales>

2. documentaire Arte *Petite fille* de S. Lifshitz : <http://youtu.be/WxXoRUE-mIE>; pour en savoir plus : <https://www.contretemps.eu/petite-fille-traite-transidentite>

3. auteur de *Becoming two-spirit, gay identity ans social acceptance in indian country*, University of Nebraska Press

4. pour en savoir plus : <https://dieses.fr/transitude-histoire-et-memoire>

Ils, elles luttent

Mineurs étrangers isolés. Durs combats et belle victoire!

Des jeunes, mineurs, quittent leurs pays d'origine et arrivent, seuls, en France après un parcours semé d'embûches et de dangers. Ils ont des droits dans le cadre de la protection des mineurs et sont pris en charge par le Service d'Aide Sociale à l'Enfance, mais la reconnaissance de leur minorité par les départements ne va pas de soi, au contraire, la suspicion sur leur état-civil est systématique de la part des autorités. Cette épreuve passée, ils ont droit à une insertion sociale, scolaire et professionnelle. Mais, à leurs 18 ans, ils ne sont pas automati-

quement régularisés et un très grand nombre d'entre eux est en procédure d'expulsion, la préfecture décrétant obligation de quitter le territoire (OQTF). En Franche-Comté, Laye, apprenti boulanger, sous la menace d'une OQTF, vient d'obtenir le droit de rester en France, grâce à son patron artisan-boulangier qui a fait une grève de la faim de 11 jours, relayée par les médias, une pétition de 242 521 signatures, une députée interpelant le ministre de l'intérieur et des associations (SolMiRé, Cimade...). Laye n'oubliera pas : « *Je ne pensais*

pas que quelqu'un pouvait mettre sa santé en danger pour moi ». Amadou, apprenti-électricien, a aussi été régularisé, mais, aussi vite, un troisième se retrouve menacé d'expulsion... De quoi se réjouir de voir la solidarité en actes mais de quoi s'inquiéter pour les très nombreux mineurs qui viennent d'avoir 18 ans (actuellement une vingtaine en Franche-Comté arrivant de Guinée Conakry), sans-statut et expulsables. C'est sans fin car la politique gouvernementale n'est pas l'accueil mais le rejet. lacimade.org

Ferme-usine des 1000 vaches. Enfin la victoire!

Dix années de lutte de l'association Novissen (*Nos villages se soucient de leur environnement*), de la Confédération paysanne et de tous ceux qui n'ont cessé, depuis 2011, de dénoncer l'illégalité de ce projet dans la Somme, autorisé à 500 vaches au lieu des plus de 800 exploitées. La Cour d'appel administrative de Douai

avait imposé, en 2019, le retour à 500 vaches. 2 ans plus tard, la ferme-usine décide de ne plus produire de lait à partir de ce 1^{er} janvier, faute de rentabilité avec un cheptel en dessous de 1 000 vaches. La Confédération paysanne salue une « victoire majeure » contre « un symbole de l'industrialisation de l'agriculture ». Novissen es-

père que cette victoire va « donner courage à toutes les luttes en cours pour une véritable transition agricole, pour un élevage respectueux des animaux, de l'environnement, des éleveurs et des consommateurs. bastamag.net

Gens du voyage. Sanctions, discriminations, racisme.

Le Sénat a adopté ce 19 janvier une proposition de loi des *Républicains* qui, prétendant « *consolider les outils des collectivités pour assurer un meilleur accueil des voyageurs* », renforce les sanctions à leur encontre : faciliter l'évacuation d'office en cas de stationnement illicite, créer un nouveau délit d'occupation « habituelle » sans titre, permettre la confiscation des véhicules d'habitation des voyageurs pour les installer sur une zone décidée par les autorités. Parallèlement, les sénateurs ont allégé les obligations des collectivités en matière de construction d'aires d'accueil et supprimé les contributions financières à l'encontre des récalcitrantes.

L'Observatoire des droits des citoyens itinérants (ODCI), organisation des voyageurs, dénonce cette proposition de loi « déshumanisante » qui menace le mode de vie, l'identité et la culture des voyageurs. La saisie des véhicules à usage d'habitation laisserait les familles sans solution de logement, sans abri. En obligeant les voyageurs à réserver les emplacements, la loi donnerait carte blanche aux collectivités pour refuser qui elles veulent, pour les placer où elles veulent, même sur des terrains non adaptés à l'accueil, souvent éloignés des villes, loin des services, situés dans des zones industrielles ou à proximité de déchetteries, d'usines

chimiques, de stations d'épuration, d'échangeurs d'autoroute... Cette assignation spatiale serait une atteinte grave à la liberté d'aller et venir. Le texte doit encore être examiné par l'assemblée nationale. Les sénateurs savent que leur proposition fait grincer des dents dans les rangs des députés et, même, de la ministre du logement. Ils savent que certaines mesures, comme la saisie des véhicules d'habitation, ne passeront pas au Conseil constitutionnel. Mais, c'est volontairement qu'ils braquent la lumière sur les gens du voyage, déjà tellement discriminés. C'est un affichage raciste honteux qu'il faut combattre. (bastamag.net)

La Brigade des Robes Noires

Ils sont des avocats en robe dans les manifestations et rassemblements contre les lois liberticides. Sans carte d'adhésion, ni chef, ni porte-parole, le Collectif *la Black robe brigade* est né

en 2019, lors des mobilisations contre la « réforme » des retraites. « *On lutte pour les libertés, les droits de l'homme, une justice qui fonctionne. Notre combat est sérieux mais on le*

mène avec humour et bonne humeur ». Beaucoup sont membres du Syndicat des avocats de France (SAF).

sur twitter @BlackRobeBrigade

Nous avons lu, vu et entendu

Larry et moi

Comment Black Rock nous aime, nous surveille et nous détruit

BlackRock gère 7 500 milliards d'actifs dans le monde. Larry Fink est l'inventeur et le gestionnaire de cette « folie incontrôlable » mariant technologie totalitaire des data et toute-puissance de la finance. Sa société de gestion et de conseil BlackRock n'est pas une banque mais n'est que spéculation et conquiert le monde par l'investissement pour ses clients et le conseil. Conseiller sur l'environnement de la Commission européenne, Larry a aussi son rond de serviette à l'Elysée et a rencontré à plusieurs reprises Macron sur les retraites par capitalisation. L'attaque contre le système des retraites est sa grande œuvre. Larry détruit l'État social partout et maîtrise parfaitement l'art de rendre les pauvres encore plus pauvres. L'ETF (fonds négociés en Bourse) est sa trouvaille : on n'achète plus une action individuelle mais un panier d'actions diverses regroupées sous un indice boursier. Aladdin est sa lampe merveilleuse, son intelligence artificielle qui remplace l'intelligence humaine, sélectionnant ce qu'il faut acheter et vendre. Larry sait où va le capital sur notre globe et d'où il vient : des milliers d'analystes et 6000 ordinateurs exécutent des centaines de millions de calculs par semaine, lui permettant d'avoir en temps réel une vision des risques. « *Et Larry, si personne ne vient lui casser les bonbons, sera le roi des investisseurs* ». Mais Larry est un homme discret ; pour lui, l'argent n'est rien. Son moteur ? Croître et dévorer l'autre. Il est l'homme le plus informé du monde. Il est partout. BlackRock vote aux assemblées générales de 17 000 sociétés dans le monde. Hors de contrôle... Ils sont peu nombreux ceux qui sonnent l'alerte. En cas de crise systémique, si tout le monde voulait vendre ses ETF, qui paiera les pots cassés ? Pas Larry, il est gestionnaire mais ses clients. Larry est rassurant : un titre peut s'effondrer mais pas un indice reflétant un panel de valeurs phares. Pour l'heure, il est le « *dieu vivant du capitalisme* », le génie de la capitalisation boursière ! Lisez ce livre, lucide et d'un humour glaçant. OM.

Denis Robert, éd. Massot – octobre 2020 – 19€

Cornélius Castoriadis et l'autonomie radicale

À l'heure où les discours sur l'effondrement se font de plus en plus présents, lire le philosophe Castoriadis nous rappelle que « *l'insertion de la composante écologique dans un projet démocratique radical est indispensable* » pour éviter, « *face à une catastrophe écologique mondiale* », de voir s'installer « *des régimes autoritaires imposant des restrictions draconiennes à une population affolée et apathique* ». La réalisation d'une société de décroissance implique de décoloniser nos imaginaires pour changer le monde avant que le changement du monde

nous y condamne dans la douleur. Serge Latouche présente une synthèse de la pensée politique et écologique de Castoriadis et résume l'entièreté de son œuvre, par petits chapitres. JC

Serge Latouche – *Le passager clandestin*, 2020, 10€

Autonomie ou barbarie.

La démocratie radicale de Cornelius Castoriadis et ses défis contemporains.

Apparu dans l'antiquité grecque et, particulièrement dans la démocratie athénienne, reformulé et enrichi, après une longue éclipse, à partir de la Renaissance et dans le mouvement des Lumières, le projet d'autonomie, affirmait Castoriadis il y a 40 ans, est « *une plante historique à la fois vivace et fragile* ». Ce constat est, aujourd'hui plus que jamais, d'une puissante actualité. Des « révolutions arabes » aux mobilisations turques, grecques, espagnoles ou états-uniennes, du « réveil indigène » en Amérique Latine aux expérimentations sociales menées dans les ZAD, on observe un renouveau de résistances démocratiques au désordre du capitalisme. Mais le projet démocratique demeure fragile : l'emprise démultipliée de l'imaginaire néolibéral, le fantasme de maîtrise illimitée porté par la technoscience, mais aussi la montée des droites extrêmes et l'essor des intégrismes religieux en témoignent sinistrement. Cet ouvrage s'appuie sur la grande fécondité des travaux de Castoriadis pour interroger les logiques de domination et d'aliénation travaillant nos sociétés qui ne pourront maintenir leur autonomie qu'à condition de faire de son exercice collectif le fondement permanent de leur ordre politique. Cet ouvrage sonne comme un *essai nous* invitant à participer à la critique, à la recherche de l'autonomie collective, quelle que soit la praxis révolutionnaire qui pourrait s'enclencher dans et pour un futur tant espéré. JC

Manuel Cervera et Eric Fabri – *Le passager clandestin*, 2015, 18€

Opinion d'une femme sur les femmes

En 1801, une jeune bretonne de 30 ans s'adresse aux femmes de son temps pour les prendre à témoin des interdits, servitudes et violences qu'il leur faut encore affronter, passé le grand souffle de la Révolution douze ans auparavant. « *Esclave dans la famille et nulle au sein de la patrie* », cette situation repose sur un impensé, la force des préjugés sociaux, intériorisant leur propre domination et niant l'expression légitime de leurs opinions. Cette bretonne n'en proclame pas moins la sienne avec force. Après 200 ans d'oubli, dit Fanny Raoul, il est temps de la découvrir, comme un joyau de précocité et de radicalité. JC

Fanny Raoul (préface de Geneviève Fraisse), *Le passager clandestin*, 2011, 7 €

2020 a été pour beaucoup
 une sacrée salade
 composée d'amertume,
 d'aigreurs, de noirceurs
 et accompagnée
 d'un mauvais millésime
 Alors, pour 2021
 j'aimerais offrir
 à toute ma famille, à tous mes amis
 et à tout être vivant
 une attention particulière avec
 un joli bouquet de belles pensées
 parfumées et colorées,
 une farandole de
 petites douceurs
 moelleuses et chaleureuses,
 et pour finir,
 une grande thermos
 remplie d'une infusion
 d'idées et de créativité
 à la saveur rebelle et joyeuse

Bises paysannes
 Anne Charlotte

offrez à l'être humain
 l'oisiveté
 il en résultera
 sans doute
 une invention

Pedro Vianna
 Montreuil-sous-Bois
 (Commission des recours des réfugiés)
 27.VI.2005
 in Des jours sans gloire
<http://poesiepour tous.free.fr>

DIRECTEUR DE PUBLICATION
 G. DENEUX
 COMITE DE REALISATION
 J. CELLE – G. DENEUX – O. MANGEOT –
 J. VUITTENEZ – S. ROUSSILLON –
 J.L. LAMBOLEY

bulletin d'abonnement	
10 numéros pendant 1 an	
J'indique mes coordonnées postales (en MAJ) :	

Je coche la formule choisie et complète le cas échéant :	
Simple	25 €
De soutien ou don ou faibles ressources (en fonction des moyens)	
Formule courriel Je donne mon adresse courriel :	6 €
@	
Je joins mon chèque à l'ordre de : Pour l'Émancipation Sociale	
adresses	
Adresse postale	POUR L'ÉMANCIPATION SOCIALE 76 AVENUE CARNOT 70200 LURE
Tél fixe	03 84 30 21 06
courriel	aesfc@orange.fr

BLANQUIER FAIT UN GESTE POUR LES PROFS

